



***ETATS FINANCIERS ET
RAPPORT DE GESTION
AU 31 MARS 2012***

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I.- COMPTES CONSOLIDES	5
I.1.- ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	5
1.- Etat de la situation financière-actif consolidé.....	5
2.- Etat de la situation financière-passif consolidé.....	6
3.- Etat du résultat global consolidé.....	7
4.- Tableau des flux de trésorerie consolidé.....	8
5.- Tableau de variation des capitaux propres.....	9
I.2.- NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS.....	10
Note 1- Contexte de la publication des comptes - Règles et méthodes comptables.....	10
Note 2- Principes comptables.....	13
Note 3- Informations sur l'état de la situation financière.....	22
Note 4- Informations sur l'état du résultat global.....	37
Note 5- Autres informations.....	43
I.3.- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.....	49
II.- COMPTES SOCIAUX	51
II.1.- ETATS FINANCIERS.....	51
1.- Bilan-actif.....	51
2.- Bilan-passif.....	52
3.- Compte de résultat.....	53
II.2.- ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	54
1.- Règles et méthodes comptables.....	54
2.- Immobilisations – incorporelles et corporelles.....	61
4.- Provisions et dépréciations inscrites au bilan.....	62
5.- Etats des créances.....	63
6.- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan.....	63
7.- Détail des produits à recevoir.....	64
8.- Détail des produits constatés d'avance.....	64
9.- Détail des produits exceptionnels.....	64
10.- Détail des charges constatées d'avance.....	64
11.- Détail des charges à répartir sur plusieurs exercices.....	64
12.- Détail des charges exceptionnelles.....	65
13.- Capitaux propres.....	65
14.- Etats des dettes.....	66
15.- Détails des charges à payer.....	67
16.- Engagements financiers.....	67
17.- Effectif moyen.....	68
18.- Liste des filiales et participations.....	68
19.- Ventilation du chiffre d'affaires net.....	69
20.- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	69
21.- Rémunération des dirigeants.....	69
II.3 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	70
II.4 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES.....	72

III.- RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE.....	74
1. SYNTHESE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012	74
2. COMPTES CONSOLIDES.....	74
3. COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MERE MODELABS GROUP S.A.	84
4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES.....	85
5. GESTION DES RISQUES.....	86
6. EFFECTIFS	90
7. PRISE EN COMPTE DES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DU GROUPE	90
8. INFORMATION SUR LES ÉLÉMENTS VISÉS À L'ARTICLE L.225-100-3 DU CODE DE COMMERCE TEL QUE MODIFIÉ PAR LA LOI DU 31 MARS 2006 SUR LES OPA.....	90
9. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS	91
10. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	91
11. ACTIVITÉ DES FILIALES DE LA SOCIÉTÉ ET DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR ELLE	92
12. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE OU PRISE DE CONTRÔLE DE TELLES SOCIÉTÉS	92
13. ALIÉNATIONS D' ACTIONS INTERVENUES À L'EFFET DE RÉGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISÉES	92
14. ACQUISITION D' ACTIONS DESTINÉES À ÊTRE ATTRIBUÉES AUX SALARIÉS DANS LE CADRE DE L'INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE OU A FAVORISER LA LIQUIDITE DU TITRE	92
15. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ET LA PROPORTION DE CAPITAL QUE REPRÉSENTENT LES ACTIONS DÉTENUES PAR LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ ET PAR LE PERSONNEL DES SOCIÉTÉS QUI LUI SONT LIÉES DANS LE CADRE D'UN PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE.....	93
16. CAPITAL SOCIAL – ACTIONNARIAT.....	93
17. MANDATAIRES SOCIAUX	98
18. REMUNERATION DES AUDITEURS DE LA SOCIÉTÉ.....	105
19. ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	105
20. DIVIDENDES.....	106
21. AFFECTATION DES RESULTATS.....	106

22.	CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L .225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE	106
23.	CALENDRIER FINANCIER	107
24.	ATTESTATION DE LA SOCIETE RELATIVE AU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	107
	ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION	108
	<i>IV.- RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE CONTRÔLE INTERNE.....</i>	<i>110</i>
	<i>V.- RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS</i>	<i>120</i>
	<i>VI.- RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS</i>	<i>122</i>
	<i>VII.- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE MODELABS GROUP</i>	<i>124</i>

I.- COMPTES CONSOLIDES

I.1.- Etats financiers consolidés

1.- Etat de la situation financière-actif consolidé

En milliers d'euros	Annexe Note n°	31/03/2012 Net	31/12/2011 Net
Actifs non courants		16 084	16 689
Ecart d'acquisition	3.1	4 846	4 846
Immobilisations incorporelles	3.2	186	465
Immobilisations corporelles	3.3	258	273
Titres des entreprises associées	3.4	0	0
Actifs financiers	3.5	533	533
Actifs d'impôt différé	3.6	10 261	10 572
Actifs courants		115 579	93 491
Stocks et en cours	3.7	46 219	14 592
Clients	3.8	38 406	30 078
Autres débiteurs et actifs courants	3.8	25 509	13 631
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	5 445	35 191
Instruments financiers dérivés	3.10	0	0
TOTAL ACTIF		131 663	110 180

2.- Etat de la situation financière-passif consolidé

En milliers d'euros	Annexe Note n°	31/03/2012	31/12/2011
Capitaux propres		42 892	38 288
Capital	3.11	2 287	2 287
Prime d'émission	3.12	76 312	76 312
Réserves consolidées		-39 459	-23 015
Ecart de conversion		-1 246	-1 294
Actions propres	3.13	-1 968	-1 968
Paiement en actions	3.14	2 328	2 306
Intérêts minoritaires	3.15	149	109
Résultat consolidé de l'exercice		4 489	-16 448
Passifs non courants		1 769	1 804
Provisions à long terme	3.17	117	117
Passifs financiers	3.16	0	0
Impôts différés		1 652	1 687
Passifs courants		87 001	70 084
Provisions à court terme	3.17	944	468
Passifs financiers	3.19	21 037	16 257
Dettes d'impôt	3.18	0	0
Fournisseurs et autres créiteurs	3.18	65 020	53 359
Instruments financiers dérivés	3.10	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		131 663	110 180

3.- Etat du résultat global consolidé

En milliers d'euros	Annexe Note n°	31/03/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	4.1	108 185	292 088
Coût des ventes		-94 731	-253 250
Marge brute		13 453	38 838
Coûts de logistique		-2 129	-5 921
Coûts d'engineering		-83	-670
Coûts de marketing		-1 335	-2 549
Coûts commerciaux		-2 623	-7 181
Frais généraux et administratifs		-1 448	-6 376
Coûts des opérations		-7 618	-22 697
Résultat opérationnel courant		5 835	16 142
Autres produits opérationnels	4.3	75	0
Autres charges opérationnelles	4.3	-233	0
Autres produits et charges opérationnelles		-158	0
Résultat opérationnel		5 677	16 142
Coût de l'endettement financier net	4.4	-37	-2 071
Variation de juste valeur des instruments financiers	4.4	0	0
Autres produits et charges financiers	4.4	107	-204
Charge d'impôts	4.5	-1 218	-5 653
Quote-part du résultat des entreprises associées		0	0
Résultat des activités abandonnées	4.3	0	-24 553
Résultat net		4 530	-16 339
Intérêts minoritaires		40	109
Résultat net Part du Groupe		4 490	-16 448
<i>Résultat part du groupe par action</i>	4.6	<i>0,196</i>	<i>-0,719</i>
<i>Résultat part du groupe dilué par action</i>	4.6	<i>0,193</i>	<i>-0,697</i>
Résultat net de la période (a)		4 490	-16 448
Ecart de conversion		48	-162
Evaluation Juste Valeur des actifs financiers disponibles à la vente		0	-69
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (b)		48	-231
Résultat Global de la période (a) + (b)		4 538	-16 679
Dont Part du Groupe		4 499	-16 788
Dont Part des minoritaires		40	109

4.- Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011 *
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat Net lié à l'activité poursuivie	4 530	7 434
<i>Résultat Net lié aux activités abandonnées *</i>		-23 773
Résultat net des sociétés intégrées - Part du Groupe	4 490	7 325
Résultat net des sociétés intégrées - Part des minoritaires	40	109
Élimination des charges / produits sans incidence sur la trésorerie liés à l'activité poursuivie :		
=> Amortissements et provisions	526	-300
=> Variation de juste valeur des dérivés		-96
=> Plus et moins values de cessions nettes d'impôts		219
=> Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	22	418
=> Elimination du coût de l'endettement financier net	-98	2 666
=> Impôts différés; charge d'impôt	1 218	5 653
=> Autres variations.		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 198	15 994
<i>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées abandonnées *</i>		6 814
Variation du BFR liée à l'activité hors impôts	-40 393	4 045
Impôts payés	-1 218	-5 653
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-35 413	14 386
<i>Flux nets de trésorerie générés par l'activité abandonnée *</i>		10 283
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations	-6	-478
Acquisitions d'immobilisations financières		
Cession d'actifs financiers		
Variation des prêts et avances consentis		6 066
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-6	5 588
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements des activités abandonnées *</i>		-27 729
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital		
Engagement BSA		
Actions propres		
Variation des emprunts	4 950	-20 036
Intérêts financiers nets versés ou courrus	-60	-1 560
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	4 890	-21 596
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées *</i>		
Incidence de la variation des taux de change		
<i>Incidence des taux de change des activités abandonnées</i>		
Impact de la trésorerie des sociétés sortantes		-4 742
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées		
Variation de trésorerie des activités poursuivies	-30 529	-1 622
<i>Variation de trésorerie des activités abandonnées *</i>		-22 188
VARIATION DE TRESORERIE TOTALE	-30 529	-23 810
Trésorerie d'ouverture	35 157	58 967
Incidence de la variation des taux de change	-1	
Trésorerie de clôture	4 627	35 157
VARIATION DE TRESORERIE TOTALE	-30 529	-23 810

* présentation des flux liés aux activités abandonnées par nature d'opération

5.- Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes et Réserves	Réserves consolidées Groupe	Actions propres	Paiements en actions	Ecart de conversion	Résultat exercice	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Situation au 31/12/10	2 287	76 312	-15 632	-1 975	1 904	-1 132	2 556	64 320	34	64 354
Affectation du résultat 2010			2 556				-2 556	0		0
Augmentation de capital								0		0
Résultat consolidé au 31/12/2011							-16 448	-16 448	108	-16 340
Variation de périmètre			-241					-241	-39	-280
Actions propres				7				7		7
Paiements en actions					402			402		402
Rachat des BSA			-9 566					-9 566		-9 566
Gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres			-132			-162		-294	5	-289
Situation au 31/12/11	2 287	76 312	-23 015	-1 968	2 306	-1 294	-16 448	38 180	108	38 288
Affectation du résultat 2011			-16 448				16 448	0		0
Augmentation de capital								0		0
Résultat consolidé au 31/03/2012							4 490	4 490	40	4 530
Actions propres								0		0
Paiements en actions					22			22		22
Rachat des BSA								0		0
Gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres						52		52	0	52
Situation au 31/03/12	2 287	76 312	-39 463	-1 968	2 328	-1 242	4 490	42 744	148	42 892

I.2.- Notes annexes aux comptes annuels consolidés

Note préliminaire : l'ensemble des notes annexes est présenté en milliers d'euros.

Note 1- Contexte de la publication des comptes - Règles et méthodes comptables

ModeLabs Group, distributeur télécom, est un acteur de la nouvelle génération du secteur de la téléphonie mobile. Il conçoit, développe et distribue de façon intégrée et flexible des téléphones mobiles, des accessoires et des services à destination d'opérateurs, de distributeurs et de marques à forte notoriété.

Son activité était jusqu'au 30 juin 2011 organisée autour de 2 métiers :

- ModeLabs Manufacture pour les activités de conception et de développement des mobiles sur mesure ;
- ModeLabs Distribution pour la distribution de téléphones mobiles et d'accessoires dont il est le spécialiste et le N°1 français.

Le Groupe a procédé à la cession de son activité Manufacture le 30 juin 2011. Le résultat de la cession est isolé au compte de résultat au niveau du poste « résultat des activités abandonnées ».

La société mère ModeLabs Group, est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont le siège social est situé en France, au 11 bis rue Roquépine – 75 008 Paris.

Contexte de la publication des comptes

Au 31 mars 2012

Consécutivement à l'offre publique mixte initiée par la société Bigben Interactive sur ModeLabs Group, au terme de laquelle la société Bigben Interactive détient plus de 90% du capital de ModeLabs Group, et afin d'aligner la date de clôture de l'exercice social de ModeLabs sur celui de son actionnaire majoritaire, le projet de modification de la date de clôture annuelle de l'exercice de la Société au 31 mars de chaque année a été approuvé par le Conseil de Surveillance du 1^{er} septembre 2011 et adopté de manière définitive lors de l'Assemblée Générale du 27 février 2012. En conséquence, l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2012 est clos au 31 mars 2012, avec une durée exceptionnelle de 3 mois.

Les comptes consolidés établis au 31 mars 2012 ont pour objectif de présenter, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2012, le résultat des opérations, la situation financière et le patrimoine de l'ensemble constitué par la société ModeLabs Group et ses filiales.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 mars. Exceptionnellement, leur exercice comptable commence le 1^{er} janvier 2012 et se termine le 31 mars 2012.

L'année 2011 et le 1^{er} trimestre 2012 ont été marqués par une crise économique et financière dont les conséquences futures et la durée ne peuvent être mesurées avec précision. Les états financiers au 31 mars ont été réalisés en tenant compte de cet environnement.

Au 31 décembre 2011

Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2011 ont pour objectif de présenter, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, le résultat des opérations, la situation financière et le patrimoine de l'ensemble constitué par la société ModeLabs Group et ses filiales.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre et leur exercice comptable commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Le 30 juin 2011, le Groupe a procédé à la cession de la société ModeLabs Manufacture ainsi que de ses filiales ModeLabs Limited, ModeLabs UK, ModeLabs Mobiles, ModeLabs Inc., et ModeLabs Research Labs. Ces sociétés ont été déconsolidées au 30 juin 2011.

Le 24 mai 2011, le groupe BigBen Interactive a lancé une offre publique alternative sur l'intégralité du capital de ModeLabs Group. Les principaux actionnaires du Groupe, dont les fondateurs et dirigeants, se sont engagés à apporter leurs actions à l'offre de BigBen Interactive, ces engagements d'apport représentant plus de 46% du capital de ModeLabs Group. L'offre publique a été ouverte le 29 juin 2011 pour clôturer le 2 août 2011 après bourse.

L'offre a été ré-ouverte le 17 août 2011 pour clôturer le 30 août 2011 après bourse.

A l'issue du dépôt des ordres, la société Bigben Interactive détient 21 570 369 actions ModeLabs Group soit 94,31% du capital et des droits de vote de ModeLabs Group.

Référentiel et format de présentation des comptes

Les comptes consolidés annuels au 31 mars 2012 sont établis conformément aux normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'union Européenne à la date d'arrêté. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (disponibles sur le site de l'Union Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

La Société applique l'intégralité des normes IFRS applicables au 31 mars 2012.

Les comptes consolidés annuels au 31 mars 2012 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers pour l'exercice 2011.

Les amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2012 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 mars 2012. Il s'agit de :

- La norme IAS 24 révisée - partie liée ;
- L'amendement de la norme IAS 32 – classement des droits de souscription émis ;
- Amélioration 2010 – norme publiée en mai 2010 Amendement IFRIC 14 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leurs interactions ;
- IFRIC 19 - extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres.

Concernant la présentation des états financiers, et notamment l'état de la situation financière et l'état du résultat global, les éléments suivants sont à noter :

Présentation de l'état du résultat global

Conformément à la recommandation du CNC N°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation N°2004-R.02 du 27 octobre 2004 relative notamment au format de compte de résultat en normes IFRS, le Groupe a décidé de faire figurer dans son état du résultat global, un "Résultat opérationnel courant" calculé par différence entre le "Résultat opérationnel" et les "Autres produits et charges opérationnels", ces derniers correspondant à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, et d'une matérialité significative.

Présentation de l'état de la situation financière

Le Groupe présente l'actif et le passif conformément à la norme IAS 1 selon la notion de " courant " et " non courant ". Les postes de "dettes financières", de "provisions pour risques et charges" et d' « impôts différés » sont présentés distinctement en actifs / passifs courants et non courants.

Estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels dont les frais de développement capitalisés, les dépréciations des stocks, les provisions dont les provisions pour garantie ou service après vente, les engagements de retraite, les impôts différés et la valorisation des paiements en actions.

Les principales estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

Note 2- Principes comptables

2.1 Méthodes et périmètre de consolidation

2.1.1 Méthode de consolidation

Les principes de consolidation utilisés par le Groupe sont l'intégration globale (regroupement d'entreprises), et la mise en équivalence (entreprises associées) dès lors que le Groupe possède respectivement un contrôle exclusif ou une influence notable.

Consolidation des filiales

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle exclusif d'une entité est présumé lorsque la société mère consolidante détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote de cette entité.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Tous les soldes et opérations intra-groupe sont éliminés au niveau de la consolidation.

Participations dans les entreprises associées

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce une influence notable de par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette entreprise. L'influence notable est présumée être exercée sur une entité lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote de cette entité.

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « Titres des entreprises associées ».

2.1.2 Périmètre de consolidation

Tableau des entités du Groupe

Sociétés	Forme juridique	Pays	Adresse	Activité
ModeLabs Group - mère	SA	France	11B rue Roquepine 75008 Paris	Holding - Conception de mobiles on demand
ModeLabs	SA	France	11B rue Roquepine 75008 Paris	Vente accessoires telecom et mobiles
World GSM	SAS	France	11 bis, rue Roquepine 75 008 Paris	Site e commerce de vente de mobiles
ModeLabs Sourcing Limited	Ltd	Hong Kong	Unit 402, Ming An Plaza, Phase 1, 8 Sunning Road, Causeway Bay, Hong Kong	Achat accessoires telecom et mobiles

Evolution du périmètre 2012 versus 2011

Sociétés	N° SIRET	31/03/2012		Méthode de consolidation	31/12/2011		Méthode de consolidation
		% de contrôle	% d'intérêts		% de contrôle	% d'intérêts	
ModeLabs Group - mère	450 671 367	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
ModeLabs	403 361 439	99,00%	99,00%	IG	99,00%	99,00%	IG
World GSM	429 099 203	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%	IG
ModeLabs Sourcing Limited		100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG

Au 31 mars 2012

Le Groupe n'a connu aucune modification de son périmètre sur l'exercice 2012.

Au 31 décembre 2011

ModeLabs Group a procédé à la cession de ModeLabs Manufacture ainsi que de ses filiales ModeLabs Research Labs, ModeLabs UK, ModeLabs Inc., ModeLabs Mobiles, ModeLabs HK et ModeLabs Shenzhen au 30 juin 2011. L'ensemble de ces sociétés a été déconsolidé à cette date.

Le résultat synthétique consolidé du sous groupe Manufacture au 31 décembre 2011 figure en note 4.3 de la présente annexe.

2.2 Monnaies étrangères

Les états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, ont été convertis en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture pour les postes de l'état de la situation financière et le taux de change moyen pour l'état du résultat global. Les éventuelles différences de change sont classées en capitaux propres au poste « différences de conversion ».

Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans l'état du résultat global de l'exercice.

2.3 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

2.4 Ecart d'acquisition (goodwill)

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la société acquise, en date de prise de contrôle. Il est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué à son coût.

2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité.

Les coûts de développement informatique sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, soit 3 à 4 ans, selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues à l'exception des coûts de développement dits « de projets », inscrits en immobilisations incorporelles, à condition qu'ils répondent strictement à l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts correspondants sont individualisés et mesurables de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention de terminer le projet et de l'utiliser ou le vendre est avérée ;
- il existe un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou la démonstration de son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires pour terminer le projet sont disponibles ;
- l'entreprise a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, ou que les montants ne sont pas jugés significatifs, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- installations Internet	3 à 7 ans
- installations techniques, matériels et outillages	4 à 10 ans
- installations générales, agencements	7 à 10 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel de bureau et informatique	4 ans

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont comptabilisés dans l'actif immobilisé et amortis sur leur durée d'utilité. A chaque fin de contrat de location, le Groupe a pour habitude de lever les options d'achat.

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés dans l'état du résultat global en coût des ventes, frais de recherche et développement ou en frais administratifs et commerciaux en fonction de la destination de l'immobilisation.

2.7 Pertes de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

- pour les actifs incorporels non amortissables et les écarts d'acquisition : à chaque clôture, ou plus fréquemment en cas d'apparition d'indices de perte de valeur,
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Les indices de pertes de valeur susceptibles de déclencher un test de dépréciation sont :

- des indices externes (valeur de marché, changements importants dans l'environnement de l'entreprise,...),
- des indices internes (obsolescence de l'actif, performances inférieures aux prévisions,...) .

En particulier chaque année, à la clôture annuelle de l'exercice, le Goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation. La méthodologie utilisée consiste essentiellement à comparer la valeur recouvrable de l'activité ou l'unité opérationnelle du Groupe à la valeur des actifs nets correspondants, celle-ci comprenant l'écart d'acquisition. La valeur recouvrable est principalement déterminée à partir de projections de flux de trésorerie futurs d'exploitation estimés dans le business plan. Les hypothèses retenues dans le « business plan » sont raisonnables et conformes aux données du marché, notamment en ce qui concerne les taux de croissance retenus à moyen-long terme. Si des événements particuliers induisent des pertes potentielles de valeur, des tests de dépréciations complémentaires sont réalisés. En cas de perte de valeur, celle-ci est comptabilisée dans l'état du résultat global en résultat opérationnel.

2.8 Contrats de location

Les contrats de location financement sont « des contrats de location qui transfèrent au locataire l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué, que cette propriété soit effectivement transférée en fin de contrat ou non ». Les autres contrats sont qualifiés de location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acceptation du contrat. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré dans l'état de la situation financière en tant qu'obligation issue des contrats de location financement.

Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans l'état du résultat global de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location sont enregistrés pour leur coût.

2.9 Stocks

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé en utilisant la méthode du coût moyen unitaire pondéré ou la méthode du dernier coût connu. Dans ce dernier cas, les délais de rotation relativement courts permettent d'éviter de cumuler plusieurs lots de la même référence présentant des coûts de revient différents. Cette méthode aboutit donc à une valorisation des stocks très proche de celle qui pourrait être déterminée en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation des ventes. En particulier, les stocks considérés comme invendables, notamment en raison de leur obsolescence, sont isolés et font l'objet de dépréciation totale en attente de leur destruction. Par ailleurs, une dépréciation est également comptabilisée sur la base d'analyses des prévisionnels de ventes.

2.10 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie des ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Les provisions pour risques et charges constituées par le Groupe couvrent essentiellement les risques sur litiges sociaux et commerciaux ainsi que les garanties données aux clients.

2.11 Avantages du personnel

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Le principal régime à prestations définies existant au niveau du Groupe concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Des évaluations, par des consultants externes, ont lieu chaque année. Elles intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de projection des salaires futurs.

Les écarts actuariels sont comptabilisés dans l'état du résultat opérationnel.

2.12 Paiements fondés sur des actions

Le 3 juillet 2006, le Directoire, sur recommandation du Comité des rémunérations et par autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006, a décidé d'adopter, au profit de certains cadres de l'entreprise :

- un plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group ;
- un plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008 a donné de nouvelles autorisations au Directoire qui mettent fin à celles précédemment accordées.

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

Le droit d'attribution définitive reste soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la société à la fin de la période d'acquisition fixée pour chaque bénéficiaire par le Directoire lors de l'attribution. L'évaluation des services rendus par les bénéficiaires est réalisée à l'aide d'un modèle de type Black & Scholes.

Les services reçus ainsi rémunérés sont comptabilisés en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

En 2009, 2 plans d'attribution d'actions gratuites ont été mis en place (plans 3a et 3b) par le Directoire, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008.

En 2010, 2 plans de souscription d'option d'actions ont été mis en place (plan 3b et 3c), 1 plan d'option d'achat d'actions (plan 4a) ainsi que 1 plan d'attribution d'actions gratuites (plan 3c), par le Directoire, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008.

Aucun plan n'a été mis en place au cours des exercices 2011 et 2012.

2.13 Impôts sur les bénéfices

La rubrique "charge d'impôt" inclut l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

Impôts exigibles

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture des comptes annuels.

Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable de les récupérer au cours des exercices postérieurs.

2.14 Comptabilisation des revenus

Le chiffre d'affaires représente les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités normales du Groupe, nettes de toutes remises ou autres rabais commerciaux.

Un produit est comptabilisé en chiffres d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de marchandises est comptabilisé dès lors qu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la vente reviendront au Groupe. Concernant les services, le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors que les services sont rendus.

Le Groupe comptabilise les provisions pour garanties, retours et assimilés. Ces dernières sont estimées sur la base des données contractuelles ainsi que de données statistiques issues de l'expérience passée.

2.15 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le Président du Directoire qui forme le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les secteurs présentés au titre de l'information sectorielle sont des secteurs opérationnels. Consécutivement à la cession de l'activité Manufacture au 30 juin 2011, le Groupe est ainsi organisé autour d'un seul secteur : Distribution - distribution de téléphones mobiles et d'accessoires;

Les données de gestion ne pouvant être affectées à ce secteur sont imputées sur un secteur dénommé « Holding ».

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

2.16 Instruments financiers

Les normes comptables internationales IAS 32 et IAS 39 ont été adoptées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 7 - instruments financiers, pour la première fois aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Actifs financiers non courants

Ces actifs correspondent d'une part à des placements à long terme et d'autre part, à des dépôts de garantie relatifs à des contrats de location. A chaque date d'arrêt, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

Les placements à long terme correspondent à des actifs monétaires évalués au cours mark to market de chaque exercice.

Ces actifs sont considérés comme disponibles à la vente, selon la définition de la norme IAS 39 et évalués à leur juste valeur en contrepartie des capitaux propres.

Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants correspondent aux comptes de Trésorerie non disponibles.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale et sociale, ainsi que les avoirs à émettre aux clients. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indicateurs objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur.

Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté à l'état du résultat global.

Passifs financiers non courants

Cette rubrique comprend la partie long terme des différents emprunts bancaires et de la dette de crédit-bail (échéance de remboursement supérieure à 1 an).

Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier net dans l'état du résultat global.

Passifs financiers courants

Cette rubrique comprend les découverts bancaires à court terme, la partie court terme des emprunts bancaires et de location financement (échéances de remboursement inférieures à un an).

L'évaluation initiale et ultérieure suit les mêmes règles que les passifs financiers non courants.

Fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres créditeurs

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, les charges et cotisations sociales.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures.

Au 31 mars 2012 comme au 31 décembre 2011, le Groupe n'a pas qualifié d'instruments financiers dérivés comme instruments de couverture.

2.17 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le résultat net par action dilué prend en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif. Il exclut les équivalents actions sans effet dilutif.

Les effets dilutifs des options de souscription ou d'achat d'actions sont calculés selon la méthode de rachat d'actions (Treasury Stock Method) selon laquelle les fonds recueillis lors de l'exercice de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Note 3- Informations sur l'état de la situation financière

3.1 Goodwill

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe réalise à la clôture annuelle des comptes un test d'évaluation de ses immobilisations et suit à chaque clôture intermédiaire les indices de perte de valeur.

Au 31 mars 2012, la valeur du goodwill de ModeLabs S.A. est couverte par 12 mois de cash-flow de la société. Par ailleurs, le goodwill de World GSM est déprécié à 100%. Aucune analyse complémentaire n'a été réalisée.

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Valeurs comptables au 1er janvier		
Modelabs SA	4 846	4 846
World GSM	304	304
Valeurs comptables au 1er janvier	5 150	5 150
Acquisitions		
Cessions		
Variation des cours de change		
Impact calcul définitif		
Pertes de valeur	-304	-304
Autres mouvements		
Valeur fin de période	4 846	4 846
MODELABS SA	4 846	4 846
World GSM		
Valeur fin de période	4 846	4 846

3.2 Immobilisations incorporelles

La synthèse pluriannuelle des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Valeur brute en milliers d'euros

<u>Au 1er janvier 2011</u>	<u>29 403</u>
Acquisitions	2 902
Cessions et sorties	-28 918
Variations des cours de change	0
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	-406

<u>Au 1er janvier 2012</u>	<u>2 981</u>
Acquisitions	0
Cessions et sorties	-562
Variations des cours de change	0
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	0

Valeur brute au 31 mars 2012	2 419
-------------------------------------	--------------

Amortissements en milliers d'euros

<u>Au 1er janvier 2011</u>	<u>-21 599</u>
Charge de l'exercice	-7 967
Reprise sur sorties de l'exercice	26 714
Variations des cours de change	0
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	336

<u>Au 1er janvier 2012</u>	<u>-2 516</u>
Charge de l'exercice	-279
Reprise sur sorties de l'exercice	562
Variations des cours de change	0
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	0

Amortissements cumulés au 31 mars 2012	-2 233
---	---------------

Valeur nette en milliers d'euros

Valeur nette au 31 décembre 2011	465
----------------------------------	-----

Valeur nette au 31 mars 2012	186
-------------------------------------	------------

Détail des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Frais de R&D	0	0	0
Brevets et Licences	1 264	-985	279
Développement informatique	1 715	-1 531	184
Autres immobilisations incorporelles	2	0	2
Total au 31 décembre 2011	2 981	-2 516	465

Détail des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Frais de R&D	0	0	0
Brevets et Licences	942	-913	29
Développement informatique	1 475	-1 320	155
Autres immobilisations incorporelles	2	0	2
Total au 31 mars 2012	2 419	-2 233	186

Les principales variations de la période résultent de la sortie de licences de marques totalement amorties.

3.3 Immobilisations corporelles

<u>Au 1er janvier 2011</u>	1 590
Acquisitions	147
Cessions et sorties	-227
Variations des cours de change	0
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	-513
<u>Au 1er janvier 2012</u>	997
Acquisitions	6
Cessions et sorties	-29
Variations des cours de change	0
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	0
Valeur brute au 31 mars 2012	974
Amortissements en milliers d'euros	
<u>Au 1er janvier 2011</u>	-1 093
Charge de l'exercice	107
Reprise sur sorties de l'exercice	5
Variations des cours de change	0
Autres mouvements	0
Variations de périmètre	257
<u>Au 1er janvier 2012</u>	-724
Charge de l'exercice	-21
Reprise sur sorties de l'exercice	29
Variations des cours de change	
Autres mouvements	
Variations de périmètre	
Amortissements cumulés au 31 mars 2012	-716
Valeur nette en milliers d'euros	
Valeur nette au 31 décembre 2011	273
Valeur nette au 31 mars 2012	258

Détail des immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Aménagements	219	-89	130
Matériels et Outillage Industriel	51	-32	19
<i>Dont en location financement</i>	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	727	-603	124
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0
Total au 31 décembre 2011	997	-724	273

Détail des immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Aménagements	214	-90	124
Matériels et Outillage Industriel	51	-34	17
<i>Dont en location financement</i>	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	709	-592	117
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0
Total au 31 mars 2012	974	-716	258

3.4 Titres des entreprises associées

Néant.

3.5 Actifs financiers

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Dépôts et cautionnements	272	272
Autres actifs long terme	261	261
Total	533	533

Les dépôts de garantie sont composés principalement des cautions versées au titre des baux d'occupation des sociétés du Groupe dans les locaux situés notamment à Paris.

Les autres actifs long-terme sont liés au contrat de liquidité.

3.6 Impôts différés

Les sommes enregistrées sous la rubrique « impôts différés » proviennent essentiellement :

- des écritures de retraitement,
- des décalages temporaires d'imposition,
- et des déficits fiscaux reportables.

Le Groupe a utilisé 1 754 milliers d'euros de ses déficits fiscaux au 31 mars 2012, portant leur solde à 8 858 milliers d'euros à la clôture.

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Base d'impôts différés	25 001	25 806
Taux*	34,43%	34,43%
Total	8 608	8 885
Analyse des impôts différés		
ID à l'ouverture	8 885	-30
<u>Mouvements de la période</u>		
- imputés sur les capitaux propres	0	4 887
- imputés sur le résultat	-277	-6 290
- imputés sur le résultat IFRS 5	0	10 317
ID à la clôture	8 608	8 885

(*) Le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante s'élève à 34,43% au 31 mars 2012. La contribution exceptionnelle de 5%, telle que prévue dans la loi de finance 2011, a été appliquée uniquement sur les impôts différés qui se déboucleront en 2012 et 2013.

3.7 Stocks

Les stocks sont composés de téléphones mobiles et d'accessoires dédiés.

La décomposition par nature est la suivante :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Stocks - Valeur brute	49 559	16 614
Dépréciation des stocks	-3 340	-2 022
Stocks valeur nette	46 219	14 592

3.8 Créances clients, autres débiteurs et actifs courants

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Clients - valeur brute	39 260	30 733
Dépréciation des créances clients	-854	-655
Clients valeur nette	38 406	30 078

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Remises attendues	3 104	2 605
TVA	12 572	10 250
Crédit de TVA	0	0
Etat, impôt	234	267
Actif financier courant	0	0
Autres créances	9 463	72
Charges constatées d'avance	136	437
Autres débiteurs et actifs courants	25 509	13 631

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an.

Les remises attendues comprennent des remises de fin d'année.

Les conditions de paiement varient selon la nature des accords commerciaux entre un paiement comptant et un délai de 45 à 60 jours.

Les créances des clients de ModeLabs SA hors Grands Comptes dont le délai de paiement n'est pas immédiat, font l'objet d'une couverture d'assurance COFACE. La garantie de recouvrement est alors de 90% du montant de la créance dans la limite du plafond autorisé.

Les autres créances sont principalement constituées des fournisseurs débiteurs.

3.9 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Le tableau ci-dessous illustre la trésorerie nette du Groupe en fin de période, ainsi que le rapprochement entre la trésorerie indiquée dans le tableau de flux de trésorerie et l'état de la situation financière consolidé.

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Comptes courants bancaires et disponibilités	4 397	13 174
Parts d'OPCVM et SICAV monétaires court terme	1 048	16 017
Comptes à terme	0	6 000
Total trésorerie active	5 445	35 191
Découverts bancaires (note 3.19)	-22	-38
Autres dettes cours terme à caractère financier (note 3.19)	0	0
Total trésorerie nette	5 423	35 153

3.10 Instruments financiers dérivés

L'ensemble des placements en monétaire ayant été cédé sur l'exercice 2011, le solde des instruments dérivés est nul au 31 mars 2012 et au 31 décembre 2011.

3.11 Capital

Au 31 mars 2012

Au 31 mars 2012, le capital social de la société ModeLabs Group est constitué de 22 871 155 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

A la date du 31 mars 2012, ModeLabs Group détient en propre 164 968 actions (cf. note 3.13).

Au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, le capital social de la société ModeLabs Group est constitué de 22 871 155 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

A la date du 31 décembre 2011, ModeLabs Group détient en propre 164 968 actions (cf. note 3.13).

3.12 Primes

Il n'y a pas eu de variation du poste « primes d'émission » au cours de l'exercice 2012 comme sur l'exercice 2011.

3.13 Actions propres

Depuis le 8 mai 2006, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme initiale de 700 milliers d'euros a été affectée au compte de liquidité.

A la date du 31 décembre 2011, 93 363 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur de 280 milliers d'euros.

A la date du 31 mars 2012, 93 363 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur de 280 milliers d'euros.

Par ailleurs, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titre avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010. Le mandat d'achat porte sur 500 000 actions maximum.

A la date du 31 décembre 2011, 71 605 actions ModeLabs figuraient au compte de ce programme pour une valeur de 176 milliers d'euros.

A la date du 31 mars 2012, 71 605 actions ModeLabs figuraient au compte de ce programme pour une valeur de 255 milliers d'euros.

3.14 Paiement en actions

Plan existant au 31 décembre 2006

Depuis le 3 juillet 2006, le Groupe a octroyé, en contrepartie des services rendus, à certains membres du personnel des plans fondés sur des options réglées en actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir, au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société et celle du 22 mars 2006 des actions gratuites de la Société. Le délai pendant lequel le Directoire peut utiliser cette autorisation a été fixé par l'Assemblée à 38 mois à compter du jour de l'Assemblée, soit respectivement jusqu'au 22 janvier 2009 et 22 mai 2009.

Plans existants au 31 décembre 2007

Le 1^{er} juin 2007, le Groupe a octroyé de nouveaux plans fondés sur des options réglées en actions entrant dans le cadre des autorisations données lors des Assemblées Générales Extraordinaires du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

L'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 4 août 2010 et remplacent celles du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

Plans existants au 31 décembre 2008

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011 et remplacent celles du 4 juin 2007.

Plans existants au 31 décembre 2009

Les plans de souscriptions d'options ou d'achat d'actions et les plans d'attribution d'actions sont identiques à ceux du 31 décembre 2008. Les plans de souscriptions d'options 2 et 3 remplacent partiellement les plans de souscriptions d'options 1a, 1b et 1c.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3). Une première attribution a été validée le 27 août 2009 et la deuxième le 15 décembre 2009.

Plans existants au 31 décembre 2010

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3b). L'attribution a été validée le 4 janvier 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3c). L'attribution a été validée le 5 juillet 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de d'options d'achat d'actions de la société ModeLabs Group (plan 4a). L'attribution a été validée le 1^{er} décembre 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société du plan d'attribution gratuite d'actions de la société Modelabs Group (plan 3), une troisième attribution a été validée le 29 décembre 2010.

Plans existants au 31 décembre 2011

Aucun nouveau plan n'a été adopté sur l'exercice 2011.

Plans existants au 31 mars 2012

Aucun nouveau plan n'a été adopté sur l'exercice 2012.

Conditions d'attribution des plans

Options de souscription ou d'achat d'actions

Les options sont soumises à une période d'indisponibilité de deux ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la Société à la fin de la période d'acquisition.

Actions gratuites

Les actions sont soumises à une période d'indisponibilité de deux ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la Société à la fin de la période d'acquisition.

Le Groupe comptabilise son engagement au fur et à mesure des services rendus par les bénéficiaires de la date d'attribution jusqu'à la date d'acquisition des droits.

La date d'attribution correspond à la date à laquelle les plans ont été approuvés individuellement par le Directoire.

La date d'acquisition des droits est la date à laquelle toutes les conditions spécifiques d'acquisition sont satisfaites.

Méthode d'évaluation : Black & Sholes

Plans de stock-options et actions gratuites plan 1b et 1c	Stock-options	Actions gratuites
date d'attribution	01/06/2007	01/06/2007
prix d'exercice de l'option en euros	6,85	
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	54 412	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1b et 1c	98 636	0
cours de l'action lors de l'attribution en euros	8,62	8,62
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0	28

Plans de stock-options plan 2 -Remplace partiellement le plan 1a	Stock-options
date d'attribution	23/02/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,51
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	112 685
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	108 827
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	3 858
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,89
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	3
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	17

Plans d'actions gratuites plan 2	Actions gratuites
date d'attribution	03/01/2008
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	112 685
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	3 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 2	109 685
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,96
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	2

Plans de stock-options plan 3 -Remplace partiellement le plan 1a, 1b et 1c	Stock-options
date d'attribution	09/07/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,78
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	130 592
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	207 463
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,2
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	7
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	31

Plans d'actions gratuites plan 3a	Actions gratuites
date d'attribution	27/08/2009
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	280 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3a	58 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	3,42%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	220

Plans d'actions gratuites plan 3b	Actions gratuites
date d'attribution	15/12/2009
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	58 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	45 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3b	13 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,97
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	3,52%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	43

Plans de stock-options plan 3b	Stock-options
date d'attribution	04/01/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,57
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3b	288 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,45%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	11

Plans de stock-options plan 3c	Stock-options
date d'attribution	05/07/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,85
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	288 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3c	238 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,33
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,41%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	3
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	14

Plans de stock-options plan 4a	Stock-options
date d'attribution	01/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	2,61
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	238 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	41 450
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 4a	196 605
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,25
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,47%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	4
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	15

Plans d'actions gratuites plan 3c	Actions gratuites
date d'attribution	29/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	13 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/10	12 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3c	1 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,5
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	0,47%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	5
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	21

3.15 Intérêts minoritaires

Les capitaux propres attribuables aux minoritaires se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Réserves attribuables aux minoritaires à l'ouverture	109	34
<u>Mouvements de la période</u>		
Entrée de périmètre		
Variation sur % d'intérêts		
Variation sur situation nette d'ouverture		
Variation de périmètre		-38
Autres variations		5
Résultat attribuable aux minoritaires	40	109
Total	149	109

3.16 Passifs financiers non courants

Néant.

3.17 Provisions à court et long termes

Nature en milliers d'euros	Litiges	Garanties	Risques contractuels	IDR	Autres	Total
Montants au 01/01/2011	922	166	1 200	250	111	2 649
Dotations	75	9	1 283	25	3	1 395
Utilisations	0	-19	-3	0	0	-22
Reprises	-813	0	-1 365	-142	0	-2 320
Effets d'actualisation	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	-156	-831	-16	-114	-1 117
Montants au 31/12/2011	184	0	284	117	0	585
Dotations	0	0	551	0	0	551
Utilisations	0	0	0	0	0	0
Reprises	-75	0	0	0	0	-75
Effets d'actualisation	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0
Montants au 31/03/2012	109	0	835	117	0	1 061

Au 31 mars 2012

Les principaux soldes de l'exercice relatifs aux provisions pour autres risques et charges concernent :

- Une provision pour litiges sociaux et fiscaux de 109 milliers d'euros ;
- Des provisions pour risques contractuels pour 835 milliers d'euros constatées suite à des négociations en cours avec des tiers ;
- La provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève, à la clôture de la période, à 117 milliers d'euros. Son calcul est établi par des consultants externes spécialisés (cf. note 5.2).

Au 31 décembre 2011

Les principaux soldes de l'exercice relatifs aux provisions pour autres risques et charges concernent :

- Une provision pour litiges sociaux et fiscaux de 184 milliers d'euros ;
- Des provisions pour risques contractuels pour 284 milliers d'euros constatées suite à des négociations en cours avec des tiers ;
- La provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève, à la clôture de la période, à 117 milliers d'euros. Son calcul est établi par des consultants externes spécialisés (cf. note 5.2).

3.18 Dettes fournisseurs, autres créditeurs et dettes d'impôts

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Fournisseurs et comptes rattachés	49 837	38 202
Dettes sociales	2 518	2 791
Autres dettes	7 007	7 495
Dettes fiscales (hors impôt exigible)	4 862	4 871
Compte courant - intégration fiscale	796	0
Total	65 020	53 359
Dettes d'impôt	0	0
Total net des passifs	65 020	53 359

Les dettes sociales comprennent les provisions calculées en fin de période auxquelles se rajoutent les dettes vis-à-vis des organismes sociaux.

Les autres dettes comprennent pour l'essentiel les remises et avoirs à établir de fin d'année.

Les dettes fiscales, hors impôt exigible, comprennent essentiellement les comptes de TVA.

Le poste compte courant est constitué du compte courant entre ModeLabs Group et Bigben Interactive dans le cadre de l'intégration fiscale élargie mise en place depuis le 1^{er} janvier 2012.

3.19 Passifs financiers courants

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Emprunts bancaires (< 1 an)	21 000	16 000
Dettes de location financement (< 1 an)	0	0
Autres dettes court terme (< 1 an)	15	223
Découvert bancaire	22	34
Total passifs financiers courants	21 037	16 257

Les emprunts bancaires à moins d'un an correspondent à la nouvelle ligne de crédit négociée auprès de CALYON pour un montant de 15 millions d'euros à échéance du 30 avril 2012 ainsi qu'à un billet de trésorerie de 1 million d'euros remboursable au 15 avril 2012 et un autre de 5 millions d'euros remboursable au 30 avril 2012.

Note 4- Informations sur l'état du résultat global

4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires présenté *par activité* se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Activités Distribution	108 185	292 088
Total	108 185	292 088

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de la vente d'accessoires de téléphonie, de téléphones portables et de produits de services associés (logiciels enrichissant les mobiles de nouvelles fonctionnalités comme la synchronisation de données ...).

La constatation des revenus intervient dès lors qu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la vente reviendront au Groupe. Concernant les services, le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors que les services sont rendus. Les ventes de produits sont comptabilisées nettes de remises ou autres rabais commerciaux.

4.2 Frais de personnel et effectifs

Les frais de personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Salaires et traitements (1)	1 489	5 887
Stock option / actions gratuites	22	402
Charges sociales	591	2 662
Total	2 102	8 951

(1) Participation des salariés comprise

La ventilation pluriannuelle des effectifs se présente comme suit :

	31/03/2012	31/12/2011
Cadres	41	41
Non Cadres	66	71
Total	107	112

4.3 **Résultat opérationnel**

La composition du résultat opérationnel se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	108 185	292 088
Coûts des ventes	-94 731	-253 250
Marge brute	13 453	38 838
Coûts de logistique	-2 129	-5 921
Coûts d'engineering	-83	-670
Coûts de marketing	-1 335	-2 549
Coûts commerciaux	-2 623	-7 181
Frais généraux et administratifs	-1 448	-6 376
Coûts des opérations	-7 618	-22 697
Résultat opérationnel courant	5 835	16 142
Autres produits opérationnels	75	0
Autres charges opérationnelles	-233	0
Résultat opérationnel	5 677	16 142

Chiffre d'affaires

Confère commentaires en note 4.1 Chiffre d'affaires.

Coût des ventes

Le coût des ventes comprend principalement :

- les coûts d'acquisition des produits vendus et autres composants ;
- les coûts de production des produits vendus ;
- les redevances des licences pour leur part variable liée à la consommation (en fonction des produits vendus) ;
- les coûts de conditionnement ;
- les coûts de service après vente des produits en garantie ;
- les frais et les amortissements liés aux coûts de projets.

Marge Brute

La marge brute résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent de la manière suivante :

Nature des charges et produits en milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Reprise provisions exceptionnelles pour risque	75	0
Reprise provision pour risque social	0	0
Autres produits opérationnels	75	0
Dotation provisions pour risques	-105	0
Autres charges exceptionnelles	-128	0
Autres charges opérationnelles	-233	0

Résultat des activités abandonnées

Les impacts relatifs à la cession de ModeLabs Manufacture ont été positionnés sur la ligne « résultat des activités abandonnées » du compte de résultat au 31 décembre 2011.

L'impact se décompose en :

- Résultat ModeLabs Manufacture et de ses filiales qui correspond à l'activité du sous groupe du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. Celui-ci s'élève à -7 684 milliers d'euros ;
- Autres impacts de résultats liés à la sortie de périmètre de ModeLabs Manufacture et de ses filiales ; l'essentiel étant composé de la moins value de cession pour 17 950 milliers d'euros, de la dépréciation des actifs incorporels pour 6 764 milliers d'euros et du produit d'impôt généré par la cession du sous groupe pour 10 317 milliers d'euros.

A noter que figure également sur la ligne « Autres impacts nets d'impôt » une charge financière de 643 milliers d'euros relative au solde de dettes liées à la cession de ModeLabs Technologie en 2008.

Le résultat synthétique consolidé du sous-groupe Manufacture au 31 décembre 2011 est présenté ci-après :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	0	1 749
Coût des ventes	0	-2 381
Marge brute	0	-632
Coûts des opérations	0	-6 011
Résultat opérationnel courant	0	-6 643
Autres produits et charges opérationnels	0	-1 073
Résultat opérationnel	0	-7 716
Coût de l'endettement financier net	0	-22
Variation de juste valeur des instruments financiers	0	0
Autres produits et charges financiers	0	55
Charge d'impôts	0	-1
Résultat du sous groupe Manufacture	0	-7 684
Autres impacts nets d'impôt	0	-16 869
Résultat des activités abandonnées	0	-24 553
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net	0	-24 553

4.4 Coût de l'endettement financier et autres charges et produits financiers

Le coût de l'endettement financier net ainsi que les autres charges et produits financiers de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Plus value latente	31	-84
Résultat financier sur placements	-8	679
Intérêts sur emprunts	-60	-2 666
Coût de l'endettement financier net	-37	-2 071
Variation de juste valeur des instruments financiers	0	0
Résultat net de change	-50	-149
Autres charges et produits financiers	160	-66
Reprise (Dotation) sur immobilisations financières	-2	11
Autres charges et produits financiers	107	-204

Sur l'exercice 2011, les charges d'intérêts sur emprunt concernent principalement les charges d'intérêt de l'emprunt obligataire remboursé le 8 août 2011.

4.5 Impôt sur les sociétés

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Impôt exigible	319	637
Impôt différé	-1 538	-6 290
Charge d'impôt totale	-1 219	-5 653
ID à l'ouverture et ID identifiés de l'entreprise acquise à la date du regroupement d'entreprise	8 885	-30
ID à la clôture	8 608	8 885
Variation d'impôts différés	-277	8 915

Le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante s'élève à 34.43 % au 31 mars 2012 comme au 31 décembre 2011. La contribution exceptionnelle de 5% votée lors de la loi de finance 2011 a été appliquée uniquement sur les impôts différés qui se déboucleront en 2012 et 2013.

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé - Part du Groupe	4 490	8 105
Résultat net consolidé - Intérêts minoritaires	40	109
Quote-part des entreprises associées et résultat des activités abandonnées		
Impôts sur les sociétés	-1 219	-5 653
Résultat avant impôt	5 749	13 867
taux :	0,3609	0,3443
Impôt théorique	-2 075	-4 774
Contribution exceptionnelle de 5% (France)		-230
Accélération de remboursement	0	-240
Provision pour impôt	1 261	107
Différences permanentes	-213	-25
Divers	-192	-490
Charge d'impôt réelle	-1 219	-5 653

Les déficits fiscaux non activés se décomposent par société comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
World GSM	-381	-381
ModeLabs Sourcing Ltd	-17	-17
Déficits non activés	-398	-398

4.6 *Résultat par action*

Le résultat net par action est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Le résultat net par action dilué prend en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif. Il exclut les équivalents actions sans effet dilutif.

Les effets dilutifs des options de souscription ou d'achat d'actions sont calculés selon la méthode de rachat d'actions (Treasury Stock Method) selon laquelle les fonds recueillis lors de l'exercice de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Les effets dilutifs sont liés :

- aux stock-options attribuées le 23 février 2008 (au nombre de 108 827 actions exerçables à un prix de 1,51 € par action en modification partielle du plan 1a) – plan 2 ;
- aux stock-options attribuées le 9 Juillet 2008 (au nombre de 130 592 actions exerçables à un prix de 1,78 € par action en modification partielle du plan 1a, 1b et 1c) – plan 3 ;
- aux stock-options attribuées le 5 juillet 2010 (au nombre de 50 000 actions exerçables à un prix de 1,85 € par action) – plan 3c ;
- aux stocks options attribuées le 1^{er} décembre 2010 (au nombre de 41 450 actions exerçables à un prix de 2,61 € par action) – plan 4a.

	31/03/2012	31/12/2011
Résultat net part du Groupe en K€	4 490	-16 448
Résultat net part Groupe de l'exercice en K€	4 490	-16 448
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (1)	22 871 155	22 871 155
Effet des actions ordinaires dilutives	342 869	717 869
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	23 214 024	23 589 024
Résultat de base par action en €	0,196	-0,719
Résultat dilué par action en €	0,193	-0,697

Les actions ordinaires émises lors de l'augmentation de capital en numéraire sont incluses dans le calcul du résultat par action au moment de leur libération.

Note 5- Autres informations

5.1 Contrats de location - financement

Néant.

5.2 Avantages du personnel

Le principal régime à prestations définies existant au sein du Groupe concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Au 31 mars 2012 la provision constatée sur ModeLabs Group et ModeLabs S.A. est identique à celle du 31 décembre 2011. Le Groupe considère que la ré-estimation de cette provision au 31 mars 2012 n'aurait pas d'impact sur son niveau constaté à fin 2011.

Au 31 décembre 2011, les provisions constatées sur ModeLabs Group et ModeLabs S.A calculées par un cabinet d'actuaire s'élèvent respectivement à 52 milliers d'euros et 65 milliers d'euros.

Cette évaluation prend en compte :

- les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré. Le taux de revalorisation des salaires est estimé entre 1,5% et 4% ;
- l'éventualité d'un départ à la retraite à 65 ans compte tenu du turn-over de chaque société du Groupe. Le taux du turn-over pris en compte est dégressif de 25% à 15% suivant l'âge du salarié de 20 à 39 ans inclus et de 0% au-delà, pour ModeLabs Group. Pour ModeLabs S.A. le turn-over est dégressif de 33% à 22% suivant l'âge du salarié de 20 à 39 ans inclus, de 39% de 40 à 49 ans inclus, et de 0% au-delà de 55 ans ;
- la probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite ;
- la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur ;
- un taux d'inflation de 2% et un taux d'actualisation de 4,2%.

Le taux d'actualisation correspond à la moyenne des taux de références observés sur le marché (Bloomberg et IBOXX retraités des éléments financiers) au 31 décembre 2011, le montant de la provision étant inchangé au 31 mars 2012.

Le tableau ci-dessus synthétise les principales hypothèses :

	31/03/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation	4,20%	4,20%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation des salaires	entre 1,5% et 4%	entre 1,5% et 4%

5.3 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire ont perçu sur l'exercice 2012, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, un montant de 23,6 milliers d'euros au titre des salaires bruts et 4,4 milliers d'euros au titre d'avantage en nature. Aucune rémunération au titre de rémunération variable, jetons de présence, stock-option ou action gratuite n'a été perçue au titre de la période.

5.4 Emprunts et dettes financières

Les principales caractéristiques des emprunts bancaires se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Financement	21 000	16 000
<i>dont location financement</i>	0	0
<i>dont à moins de 1 an</i>	21 000	16 000
<i>dont de 1 à 5 ans</i>	0	0
<i>dont à plus de 5 ans</i>		
<i>dont à taux fixe</i>	0	0
<i>dont à taux variable</i>	21 000	16 000

ModeLabs Group bénéficiait depuis 2008 d'une ligne de crédit, auprès de la banque Calyon, de 10 millions d'euros remboursable en trois tiers sur 3 ans à compter du 31 juillet 2010. Cette ligne de crédit a fait l'objet d'une renégociation le 29 juillet 2011 pour un montant de 15 millions d'euros, remboursable en totalité le 31 janvier 2012. Cette ligne de crédit a été transférée sur ModeLabs S.A. le 31 octobre 2011.

Au 31 mars 2012, cette ligne de crédit a été renégociée pour un montant de 15 millions d'euros remboursable en totalité à fin avril 2012.

La société s'est engagée à respecter les ratios financiers suivants :

- Le ratio 1 : Dette financière nette/Excédent brut d'exploitation doit rester inférieur ou égal à 2;
- Le ratio 2 : Dette financière nette/Fonds propres, calculé sur la base des comptes consolidés, doit rester inférieur ou égal à 1 ;

Par ailleurs, la société a contracté deux billets de trésorerie de respectivement 1 et 5 millions d'euros auprès de la BNP, à échéance au 15 avril 2012 pour le premier et fin avril 2012 pour le second.

L'ensemble de ces dettes figurent en passif financier courant (cf : note 3.19).

5.5 Exposition aux risques

5.5.1 Risque de taux

ModeLabs Group a bénéficié d'une ligne de crédit en 2008 auprès de la banque Calyon, remboursable en trois tiers durant 3 ans à compter du 31 juillet 2010. Cette ligne de crédit a été renégociée le 29 juillet 2011 pour un montant total de 15 millions d'euros remboursable le 31 janvier 2012. Cette ligne de crédit a été transférée sur ModeLabs S.A. le 31 octobre 2011. Au 31 mars 2012, cette ligne de crédit a été renégociée pour un montant de 15 millions d'euros remboursable en totalité à fin avril 2012.

5.5.2 Risque de change

Une partie des achats relatifs à l'activité du Groupe est réalisée en dollars US, alors que la majorité du chiffre d'affaires est effectuée en euros. Pour faire face au risque de change, la Société a mis en place un système de couverture de change.

5.5.3 Risque de liquidité

Le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de liquidité, les actifs courants étant supérieurs aux passifs courants. Les ressources de la Société couvrent ses engagements actuels sans qu'elle ait besoin aujourd'hui d'utiliser d'autres moyens de financements que ceux décrits ci-dessous :

ModeLabs Group a tiré une ligne de crédit de 10 000 milliers d'euros auprès de la banque Calyon dans le cadre de son contrat de prêt conclu le 1er Août 2007, remboursable en 3 échéances annuelles du 31 juillet 2010 au 31 juillet 2012. Cette ligne de crédit a été renégociée le 29 juillet 2011 pour un montant de 15 millions d'euros remboursable le 31 janvier 2012. Cette ligne de crédit a été transférée sur ModeLabs S.A. le 31 octobre 2011. Au 31 mars 2012, cette ligne de crédit a été renégociée pour un montant de 15 millions d'euros remboursable en totalité à fin avril 2012.

5.5.4 Risque de contrepartie

Pour tous les autres clients, hors grands comptes, la société ModeLabs S.A. bénéficie d'une couverture COFACE.

Cependant, elle reste susceptible de ne pas pouvoir recouvrer certaines créances non couvertes en totalité ou en partie, ce qui n'aurait qu'un impact limité sur son résultat et sa situation financière.

La part des 10 premiers clients du Groupe dans le chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2012 s'élève à 70,6% du chiffre d'affaires contre 61,8% au 31 décembre 2011.

5.5.5 Risque de crédit

L'analyse des créances échues de plus de 12 mois mais non dépréciées n'a pas révélé de risque de crédit complémentaire.

Balance âgée des créances clients

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Non échus	38 656	28 273
Echus dont:	604	2 460
- depuis moins de 90 jours	500	1 999
- supérieur à 90 jours	104	461
Provisions	-854	-655
Total	38 406	30 078

5.6 Information sectorielle

Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Activités Distribution	108 185	292 088
Total	108 185	292 088

Marge brute

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Activités Distribution	13 453	38 838
Total	13 453	38 838

L'information sectorielle présentée correspond à l'organisation des activités du Groupe. Elle est utilisée par la direction du Groupe pour suivre l'activité et reflète les axes stratégiques de développement. Elle répond aux exigences de la norme IFRS 8.

La marge brute est présentée par secteur d'activité dont la définition est exposée dans les notes 4.1 Chiffre d'affaires et 4.3 Résultat opérationnel. La répartition des stocks par secteur d'activité est présentée dans la note 3.7, celle des créances clients dans la note 3.8, et ci-dessous celle des immobilisations.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel au 31 mars 2012 est présenté ci-dessous par secteur d'activité :

En milliers d'euros	Distribution	Holding	31/03/2012
Résultat opérationnel courant	6 218	-384	5 835
Autres produits opérationnels	0	75	75
Autres charges opérationnelles	-105	-128	-233
Résultat opérationnel	6 113	-437	5 677

En milliers d'euros	Distribution	Holding	31/12/2011
Résultat opérationnel courant	18 032	-1 891	16 142
Autres produits opérationnels	0	0	0
Autres charges opérationnelles	0	0	0
Résultat opérationnel	18 032	-1 891	16 142

Immobilisations

En milliers d'euros	Distribution	31/03/2012
Immobilisations incorporelles nettes	186	186
Immobilisations corporelles nettes	258	258
Immobilisations - Total	444	444

En milliers d'euros	Distribution	31/12/2011
Immobilisations incorporelles nettes	465	465
Immobilisations corporelles nettes	273	273
Immobilisations - Total	738	738

5.7 Information sur les parties liées

Les opérations réalisées avec Bigben Interactive, nouvel actionnaire principal de ModeLabs Group depuis août 2011, concernent principalement des achats / ventes d'accessoires de téléphonie. Les montants au 31 mars 2012 sont détaillés ci-dessous :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Actif		
Créances clients	460	418
Passif		
Dettes fournisseurs	168	166

Au 31 mars 2012, le pôle Manufacture n'est plus une partie liée, mais il existe des flux de refacturations.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, une convention d'intégration fiscale a été signée entre Bigben Interactive et ModeLabs Group.

5.8 Dividendes

ModeLabs Group SA n'a pas distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

5.9 Evènements post clôture

Néant.

5.10 Engagements de financement et de garantie

Engagements hors état de la situation financière donnés

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	0	0
Avals, cautions et garanties données	4 500	4 500
Autres engagements donnés	0	0
Total	4 500	4 500

La banque Fortis est caution à hauteur de 4 500 milliers d'euros pour le compte de la société ModeLabs S.A.

Honoraires des commissaires aux comptes 2012

Les montants ci-dessous correspondent aux montants dus au titre de l'exercice 2012 d'une durée exceptionnelle de 3 mois :

Montants HT en milliers d'euros	Deloitte		Mazars		Autres	
	<i>Montants (HT)</i>		<i>Montants (HT)</i>		<i>Montants (HT)</i>	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit						
> Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	32,0	68,0	32,0	68,0	0,0	0,0
- Filiales intégrées globalement	0,0	0,0	17,0	25,0	17,0	25,0
<i>Filiales françaises</i>	0,0	0,0	17,0	25,0	17,0	25,0
<i>Filiales étrangères</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0
- Filiales intégrées globalement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total	32,0	68,0	49,0	95,0	17,0	25,0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
> Juridique, fiscal, social	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
> Autres	0,0	23,0	0,0	23,0	0,0	0,0
Sous-total	0,0	23,0	0,0	23,0	0,0	0,0
TOTAL	32,0	91,0	49,0	118,0	17,0	25,0

I.3.- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 3 mois clos le 31 mars 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ModeLabs Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2012 s'élève à 4 846 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 2.7 de l'annexe des comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations qui ont par nature un caractère incertain et dont la réalisation est susceptible de différer parfois des données prévisionnelles utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes 2.7 et 3.1 de l'annexe des comptes consolidées donnent une information appropriée.
- Nous avons également utilisé ces travaux pour apprécier les perspectives de recouvrabilité sur les exercices postérieurs des impôts différés actifs comptabilisés conformément aux dispositions

énoncées dans les notes 2.13 et 3.6 de l'annexe aux états financiers et dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2012 s'élève à 10 261 milliers d'euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous vous signalons que certaines informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de l'activité ainsi qu'aux engagements sociétaux prévues par les articles R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport sur la gestion du groupe.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 28 juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Deloitte & Associés

Pierre SARDET

Laurent ALFON

II.- COMPTES SOCIAUX

II.1.- Etats financiers

1.- Bilan-actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012 Net	31/12/2011 Net
Actif Immobilisé	18 061	17 884
Immobilisations incorporelles	0	1
Immobilisations corporelles	22	25
Immobilisations financières	18 039	17 858
Actif Circulant	4 064	5 244
Clients et autres débiteurs	2 016	3 403
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 022	1 525
Charges constatées d'avance	26	316
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Ecart de conversion Actif	0	0
Total actif	22 125	23 127

2.- Bilan-passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Capital	2 287	2 287
Prime d'émission	76 499	76 499
Réserve légale	82	82
Report à nouveau	- 94 227	-53 636
Résultat	1 145	- 40 591
Capitaux propres	- 14 214	- 15 359
Provisions pour risques et charges	127	202
Dettes (1)	36 210	38 283
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès d'établissements de crédit (2)	4	6
Emprunts et dettes financières (3)	34 770	36 331
Fournisseurs et comptes rattachés	685	1 070
Dettes fiscales et sociales	584	876
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	167	
Produits constatés d'avance (1)		
Ecart de conversion Passif	0	1
Total passif	22 125	23 127
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	36 210	38 278
(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0	1
(3)Dont emprunt participatif		

3.- Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	31/03/2012 (*)	31/12/2011
Chiffre d'affaires	576	3 178
Subvention d'exploitation	1	
Reprises sur provisions et transfert de charges		141
Autres Produits		120
Produits d'exploitation	577	3 439
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achat de matières premières		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	564	7 166
Impôts et taxes	1	223
Salaires	1 69	1 315
Charges sociales	83	598
Dotations aux amortissements	3	844
Dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges	118	127
Charges d'exploitation	937	10 273
Résultat d'exploitation	- 360	- 6 834
Produits financiers	181	401
Charges financières	38	15 739
Résultat financier	143	- 15 339
Résultat courant avant impôts	- 217	- 22 173
Produits exceptionnels	75	756
Charges exceptionnelles	128	25 877
Résultat exceptionnel	- 53	- 25 122
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	- 1 415	- 6 703
Résultat net	1 145	- 40 591

(*) exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture annuelle au 31 mars de la société

II.2.- Annexes aux comptes sociaux

1.- Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2012 dont le total est de 22 124 757,65 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 1 145 050,15 euros.

L'exercice a une durée de 3 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles que définies par le PCG 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité.

Les coûts de développement informatique sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, soit 3 à 4 ans, selon le mode linéaire.

1.2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- | | |
|---|------------|
| - installations internet | 3 à 7 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | 4 à 10 ans |
| - installations générales, agencements | 7 à 10 ans |
| - matériel de transport | 5 ans |
| - mobilier de bureau | 4 ans |

1.3- Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs, de l'actif réestimé de la quote-part des capitaux propres et d'autres méthodes, en tant que de besoin.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent notamment les autres titres immobilisés et les actions propres.

Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont ceux que l'entreprise a l'intention ou l'obligation de conserver durablement.

A chaque date d'arrêté, la société apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant une dépréciation est constituée.

Actions propres

Elles sont évaluées au prix d'acquisition des actions. A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice. Une dépréciation est constituée si ce cours est inférieur à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée si le cours à la clôture est inférieur à la valeur comptable.

1.4- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5- Opérations en devises

Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. La conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en 'écart de conversion'.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

1.6- Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunts supportés par la Société au cours de l'exercice n'ont pas pour objet de financer l'acquisition ou la production d'actif éligible et sont comptabilisés dans le résultat financier.

1.7- Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie des ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

1.8- Avantages au personnel

Le principal régime à prestations définies existant au sein du Groupe concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite). Au 31 mars 2012, la provision constatée sur ModeLabs Group, calculée par le cabinet d'actuaire s'élève à 52 448 euros.

Cette évaluation prend en compte :

- les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré. Le taux de revalorisation des salaires estimé entre 1,5 % et 4%
- l'éventualité d'un départ à la retraite à 65 ans compte tenu du turn-over. Le taux du turn-over pris en compte est dégressif de 25% à 15% suivant l'âge du salarié de 20 à 39 ans inclus, de 0% au-delà.
- la probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite,
- la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur,
- un taux d'inflation de 2 % et un taux d'actualisation de 4,20 %.

Le tableau ci-dessous synthétise les principales hypothèses :

	2012	2011
Taux d'actualisation	4.20%	4.20 %
Taux d'inflation	2.00 %	2.00 %
Taux de revalorisation des salaires	Entre 1.5 % et 4.00 %	Entre 1.5 % et 4.00 %

1.9- Changement de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

1.10- Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement post-clôture n'a été identifié.

1.11- Faits caractéristiques

Le 24 mai 2011, le groupe Bigben Interactive a lancé une offre publique alternative sur l'intégralité du capital de ModeLabs Group. Les principaux actionnaires du groupe, dont les fondateurs et dirigeants, se sont engagés à apporter leurs actions à l'offre de Bigben Interactive, ces engagements d'apport représentent plus de 46 % du capital de ModeLabs Group. L'offre publique a été ouverte le 29 juin 2011 pour clôturer le 2 août 2011 après bourse.

L'offre a été réouverte le 17 août 2011 pour clôturer le 30 août 2011 après bourse.

A l'issue du dépôt des ordres, la société Bigben Interactive détient 21 570 369 actions ModeLabs Group soit 94,31 % du capital et des droits de vote.

Afin d'aligner la date de clôture de l'exercice de ModeLabs Group sur celui de son actionnaire majoritaire, le date de clôture a été fixée au 31 mars. En conséquence l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2012 a une durée exceptionnelle de trois mois.

1.12- Actions propres

Depuis le 8 mai 2006 et jusqu'au 7 mai 2007, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 Mars 2005. La gestion de ce contrat a été transférée à la société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.

A la date du 31 décembre 2011, 93 363 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur d'achat de 280 milliers d'euros.

Par ailleurs, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titres avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transférée à la société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.

Le mandat d'achat porte sur 500 000 actions maximum.

A la date du 31 mars 2012, 71 605 actions ModeLabs Group figuraient au compte de ce programme pour une valeur d'achat de 255 milliers d'euros.

1.13- Autres informations

Le 3 juillet 2006, le Directoire, sur recommandation du Comité des rémunérations et par autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005, a décidé d'adopter, au profit de certains cadres de l'entreprise :

- un plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group ;
- un plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group.

Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la société à la fin de la période d'acquisition fixée pour chaque bénéficiaire par le Directoire lors de l'attribution.

L'évaluation des services rendus par les bénéficiaires est réalisée à l'aide d'un modèle de type Black & Scholes.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont accordés pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 4 août 2010 et remplacent celles du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la Société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

L'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011 et remplacent celles du 4 juin 2007.

Les plans de souscriptions d'options ou d'achat d'actions et les plans d'attribution d'actions sont identiques à ceux du 31 décembre 2008. Les plans de souscriptions d'options 2 et 3 remplacent partiellement les plans de souscriptions d'options 1a, 1b et 1c.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'attribuer au profit de certains cadres de la société un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group. Une première attribution a été validée le 27 août 2009 et la deuxième le 15 décembre 2009.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3b). L'attribution a été validée le 4 janvier 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3c). L'attribution a été validée le 5 juillet 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de d'options d'achat d'actions de la société ModeLabs Group (plan 4a). L'attribution a été validée le 1^{er} décembre 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société du plan d'attribution gratuite d'actions de la société Modelabs Group (plan 3), une troisième attribution a été validée le 29 décembre 2010.

Aucun nouveau plan n'a été adopté sur l'exercice 2011 comme sur l'exercice clos le 31 mars 2012..

Plan de stock-options et actions gratuites Plan 1b et 1c	Stock-options	Actions gratuites
Date d'attribution	01/06/07	01/06/07
Prix d'exercice de l'option en euros	6,85	
Nombre de stock-options et actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
Nombre de stocks et d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	54 412	92 821
Nombre de stock-options et actions gratuites restant à attribuer après le plan 1b et 1c	98 636	0
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	8,62	8,62

Plan de stock-options Plan 2-Remplace partiellement le plan 1a	Stock-options
Date d'attribution	23/02/08
Prix d'exercice de l'option en euros	1,51
Nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	112 685
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2009	108 827
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	3 858
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,89

Plan d'actions gratuites Plan 2	Actions gratuites
Date d'attribution	03/01/08
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	112 685
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	3 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 2	109 685
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,96

Plan de stock-options Plan 3-Remplace partiellement les plans 1a, 1b et 1c	Stock-options
Date d'attribution	09/07/08
Prix d'exercice de l'option en euros	1,78
Nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2009	130 592
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	207 463
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,20

Plans d'actions gratuites Plan 3a	Actions gratuites
Date d'attribution	27/08/09
Prix d'exercice de l'option en euros	
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	280 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3a	58 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1.90

Plans d'actions gratuites Plan 3b	Actions gratuites
Date d'attribution	15/12/09
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	58 055
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	45 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3b	13 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1.97

Plan de stock-options Plan 3b	Stock-options
Date d'attribution	04/01/10
Prix d'exercice de l'option en euros	1,57
Nombre maximum de stocks option pouvant être attribuées	338 055
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2010	50 000
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3b	288 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,90

Plan de stock-options Plan 3c	Stock-options
Date d'attribution	05/07/10
Prix d'exercice de l'option en euros	1,85
Nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	288 055
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2010	50 000
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3c	238 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,33

Plan de stock-options Plan 4a	Stock-options
Date d'attribution	01/12/10
Prix d'exercice de l'option en euros	2,61
Nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	238 055
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2010	41 450
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 4a	196 605
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,25

Plans d'actions gratuites Plan 3c	Actions gratuites
Date d'attribution	29/12/10
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	13 055
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2010	12 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3c	1 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	3.50

1.14- Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2012 la société Modelabs Group a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec la société Bigben Interactive.

Les sociétés filiales enregistrent leur charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Néanmoins, la société ModeLabs Group a opté pour l'imputation de ses déficits sur une base élargie avec la société ModeLabs SA.

Au 31 mars 2012 le produit d'impôt de la société ModeLabs Group est de 1 580 705 euros.

En l'absence d'option, ModeLabs Group n'aurait pas eu de produit d'impôt à comptabiliser.

1.15 – Comptes consolidés

La société ModeLabs Group fait partie du périmètre de la société Bigben Interactive.

2.- Immobilisations – incorporelles et corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/03/2012
Autres immobilisations incorporelles	134	0	0	134
Immobilisations incorporelles brutes	134	0	0	134
Installation et agencements des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages	27	0	0	27
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique	56	0		56
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles brutes	83	0	0	83
Immobilisations brutes	217	0	0	217

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Rep	31/03/2012
Autres immobilisations incorporelles	133	1	0	134
Amortissement Immobilisations incorporelles	133	1	0	134
Installation et agencements des constructions				
Installations techniques, matériels et outillages	13	1	0	14
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	46	1	0	47
Amortissement immobilisations corporelles	59	2	0	61
Amortissements	192	3	0	195

3.- Immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/03/2012
Autres participations	17 561			17 561
Autres titres immobilisés	622			622
Prêts et autres immobilisations financières	834			834
Immobilisations financières brutes	19 018			19 018

4.- Provisions et dépréciations inscrites au bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques et charges	202	0	75	127
Dépréciations				
Sur titres de participation	637	0	0	637
Sur autres immobilisations financières	523	0	181	342
Sur comptes clients	79	0	0	79
Autres dépréciations	1 177	4	0	1 181
Total	2 416	4	181	2 239
Dont dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		4	181	
Exceptionnelles			75	
<hr/>				
<u>Reprises de l'exercice :</u>	Non utilisée	Utilisée		
Provisions pour pertes de change :	-	-		
Autres provisions pour charges:	75 K€	-		
Dépréciation immobilisations financières :	181 K€	-		

5.- Etats des créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	835	835	0
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances clients	1 565	1 565	0
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	8	8	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1	1	0
Impôts sur les bénéfices	330	330	0
Taxe sur la valeur ajoutée	89	89	0
Autres impôts taxes et versements assimilés	26	26	0
Divers			
Groupe et associés	1 181	1 181	0
Débiteurs divers	75	75	0
Charges constatées d'avance	26	26	0
Total	4 136	4 136	0

6.- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant concernant les entreprises liées	Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce avec lesquelles la société a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	17 326	
Total immobilisations	17 326	
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 414	
Autres créances	1 181	
Total créances	2 595	
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers	34 770	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61	
Autres dettes	0	
Total dettes	34 831	

7.- Détail des produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Créances clients et comptes rattachés		
Facture à établir	15	15
Total	15	15
Autres créances	75	75
Avoirs à recevoir		
Total	75	75
Total général	75	90

8.- Détail des produits constatés d'avance

Néant

9.- Détail des produits exceptionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Sur opérations de gestion	0	18
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions, transferts de charges	75	738
Total général	75	756

10.- Détail des charges constatées d'avance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Charges constatées d'avance	26	316

11.- Détail des charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

12.- Détail des charges exceptionnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Sur opérations de gestion	128	72
Sur opérations en capital	0	24 226
Dotations aux amortissements et provisions	0	1 579
Total général	128	25 877

13.- Capitaux propres

13.1 Composition du capital social

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Différentes catégories de titres	Au début de l'exercice	Valeur nominale		Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Nombre de titres	
		En fin de l'exercice	Au début de l'exercice			En fin d'exercice	
ACTIONS	0,10000	0,10000	22 871 155	0	0	22 871 155	

13.2 Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes et Réserves	Résultat	Total Capitaux propres
Situation au 31/12/2011	2 287	22 945	- 40 591	- 15 359
Mouvements en 2012	0	0	0	0
Affectation du résultat 2011	0	- 40 591	40 591	0
Augmentation de capital	0	0	0	0
Résultat au 31/03/2012	0	0	1 145	1 145
Situation au 31/03/2012	2 287	- 17 646	1 145	- 14 214

14.- Etats des dettes

(en milliers d'euros)

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès d'établissements de crédit (1)				
- à un an maximum à l'origine	4	4	0	0
- à plus d'un an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	685	685	0	0
Personnel et comptes rattachés	143	143	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108	108	0	0
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	313	313	0	0
Obligations cautionnées			0	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	19	19	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Groupe et associés (2)	34 770	34 770	0	0
Autres dettes	167	167	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	36 210	36 210	0	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés

15.- Détails des charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
Intérêts courus à payer	0	0
Cap organismes bancaires	4	6
Total	4	6
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
Fournisseurs. factures non parvenues	321	309
Fournisseurs FNP Groupe		
Total	321	309
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes provisionnées / congés payés	82	70
Provisions primes	10	37
Pers. Autres Charges à payer	0	0
Collectif notes de frais	42	- 6
Formation Prof. Continue	3	18
Taxe d'apprentissage	1	9
Charges sociales sur congés à payer	40	34
Provision charges sociales / primes	5	15
Charges sociales sur primes	0	32
Autres impôts & taxes à payer	13	12
C.E.T	0	0
Taxe Véhicules de Sociétés	7	3
Total	204	226
Total général	529	541

16.- Engagements financiers

Engagements donnés (En milliers d'euros)

Avals, cautions et garanties **néant**
 - dont Caution filiales

Engagements reçus

Caution bancaires auprès de plusieurs fournisseurs **néant**

17.- Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Employés	10	
TOTAL	17	0

18.- Liste des filiales et participations

	Capital (en milliers d'euros)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en milliers d'euros)	Valeur brute des titres	Prêt/Avance consentis et non remb.	CA HT	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Quote-part détenue (en %)		Valeur nette des titres	Cautions/aval donnés par la société	Résultat du dernier exercice écoulé	

Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations

Filiales
(+ 50 % du capital détenu)

ModeLabs SA	115	58 817	16 924	0	117 217	
	99%		16 924		3 923	
WORLD GSM	41	-1 339	402	0	0	
	70%		0		- 1	

19.- Ventilation du chiffre d'affaires net

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	0	0	0
Ventes de produits intermédiaires	0	0	0
Ventes de produits résiduels	0	0	0
Travaux	0	0	0
Etudes	0	0	0
Prestations de services	268	0	268
Ventes de marchandises	0	0	0
Produits des activités annexes	308	0	308
Total	576	0	576

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de coûts refacturés dans le cadre de conventions courantes et réglementées entre ModeLabs Group et sa filiale ModeLabs S.A.

20.- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Allègements de la dette future d'impôt.

(en milliers d'euros)

Autres : Organic	15
Déficits reportables	26 494

21.- Rémunération des dirigeants

(en milliers d'euros)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	31/03/2012 *
Des organes de direction ou de gérance	
Des organes d'administration	
Des organes de surveillance	
Total	N / C

* Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait indirectement à fournir une rémunération individuelle.

II.3 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 3 mois clos le 31 mars 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MODELABS GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2012 s'établit à 16 924 milliers d'euros, sont évalués à leur valeur d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations qui ont par nature un caractère

incertain et dont la réalisation est susceptible de différer parfois des données prévisionnelles utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que la note 1.3 de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 28 juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

LAURENT HALFON

MAZARS

PIERRE SARDET

II.4 – Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

- **Convention d'intégration fiscale avec la société BigBen Interactive S.A.**

Conclusion d'une convention d'intégration fiscale avec la société BigBen Interactive S.A. qui autorise cette dernière à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats de la

société, en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe, à compter du 1^{er} janvier 2012, et renouvelable par tacite reconduction.

Mandataires sociaux concernés :

Monsieur Alain Zagury, Président du Conseil de Surveillance

Monsieur Alain Falc, Président du Directoire

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

En raison d'une omission de votre conseil de Surveillance, la convention ci-dessus n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable prévue à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 23 mai 2012, votre Conseil de Surveillance a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 28 juin 2012

Les Commissaires aux Comptes _____

DELOITTE & ASSOCIES

LAURENT HALFON

MAZARS

PIERRE SARDET

III.- RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Chers actionnaires,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités du Groupe pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2012 et clos le 31 mars 2012, d'une durée exceptionnelle de 3 mois compte tenu du changement de date de clôture annuelle au 31 mars, et soumettons à votre approbation les comptes annuels et consolidés de cet exercice.

1. SYNTHÈSE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

Au 1^{er} trimestre 2012, ModeLabs annonce une hausse de 139,3 % de son activité, accélérant ainsi très significativement le niveau déjà élevé de sa croissance. Soutenu par un niveau exceptionnel d'activité dans la distribution de Smartphones, et la poursuite de la dynamique des accessoires, le chiffre d'affaires du Groupe a ainsi atteint 108,2 M€ sur les 3 premiers mois de l'année contre 45,2 M€ à la même période en 2011.

Sur le trimestre, la nouvelle progression des ventes de la branche **Accessoires** est notamment portée par le succès croissant des produits de licensing à forte valeur ajoutée (*Kenzo, Quiksilver, Eden Park...*) dont le taux de progression atteint 91 %. Par ailleurs, le lancement des premiers accessoires *Le Tanneur* a reçu un très bon accueil, augurant de très bonnes performances commerciales pour les prochains mois.

L'activité de distribution de **Mobiles**, qui évolue sur un marché dynamisé par l'arrivée du 4^{ème} opérateur en France et le succès des Smartphones et mini-tablettes du leader Samsung, connaît un trimestre exceptionnel. Fort de son positionnement de leader et de ses partenariats avec les constructeurs de premier plan, ModeLabs a pu réaliser sur ce début d'année d'importantes opérations commerciales avec des Smartphones et tablettes fortement sollicités par le marché.

2. COMPTES CONSOLIDÉS

Préambule

Les comptes consolidés annuels complets sont établis selon les mêmes principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers pour l'exercice 2011. Les amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2012 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés clos au 31 mars 2012.

L'ensemble des comptes consolidés ont été établis conformément aux normes comptables internationales en vigueur, qui intègrent les normes comptables internationales (IAS/IFRS), les interprétations du comité d'interprétation des normes comptables internationales ou Standing Interpretations Committee (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales ou International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et applicables à ce jour.

Le Groupe ayant procédé à la cession de son activité Manufacture le 30 juin 2011, le résultat de la cession est isolé au compte de résultat au niveau du poste « résultat des activités abandonnées ».

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE 2012

2.1.1 Chiffre d'affaires consolidé par activité

Le chiffre d'affaires consolidé de ModeLabs Group s'élève à 108,2 millions d'euros au 31 mars 2012 contre 45,2 millions d'euros au 31 mars 2011 et 292,1 millions d'euros au 31 décembre 2011. La croissance de l'activité à période comparable est donc de 63 millions d'euros soit 139,4%.

En milliers d'euros	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)	31/03/2011* (3 mois)	Var. mar-12/ mar-11	Var. % mar-12/ mar-11
Activités Distribution	108,2	292,1	45,2	63,0	139,4%
Total	108,2	292,1	45,2	63,0	139,4%

* données non auditées, issues du reporting interne à des fins d'avoir des bases comparables

Les ventes de mobiles ont poursuivi leur très bonne dynamique et celles d'accessoires continuent de se développer fort du succès de l'iPhone et des produits de convergence multimédia.

2.1.2 Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

En millions d'euros	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)	Var.	Var. %
France	37,4	114,0	-76,6	-67,2%
%	34,6%	39,0%		
Hors France	70,7	178,1	-107,4	-60,3%
%	65,4%	61,0%		
Total chiffre d'affaires	108,2	292,1	-183,9	-63,0%

Le chiffre d'affaires réalisé en France a représenté 34,6% de l'activité totale du Groupe au 31 mars 2012 contre 39% au 31 décembre 2011.

La répartition par zone hors France est la suivante :

En millions d'euros	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)	Var.	Var. %
Europe	28,7	88,4	-59,7	-67,5%
%	40,6%	49,6%		
Asie	25,3	69,0	-43,7	-63,4%
%	35,7%	38,7%		
Reste du Monde	16,7	20,7	-4,0	-19,2%
%	23,6%	11,6%		
Total chiffre d'affaires hors France	70,7	178,1	-107,4	-60,3%

2.2 RESULTATS CONSOLIDES

2.2.1 Synthèse des résultats consolidés

En milliers d'euros	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Chiffre d'affaires	108 185	292 088
Coût des ventes	-94 731	-253 250
Marge brute	13 454	38 838
Coût des opérations	-7 618	-22 697
Résultat opérationnel courant	5 836	16 142
Autres produits et charges opérationnelles	-158	0
Résultat opérationnel	5 677	16 142
Coût de l'endettement financier net	-37	-2 071
Variation de juste valeur des instruments financiers	0	0
Autres produits et charges financiers	107	-204
Charge d'impôts	-1 218	-5 653
Quote-part du résultat des entreprises associées	0	0
Résultat des activités abandonnées	0	-24 553
Résultat net	4 530	-16 339
Intérêts minoritaires	40	109

2.2.2 Marge brute consolidée

En milliers d'euros	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Activités Distribution	13 454	38 838
Total	13 454	38 838

La marge brute passe de 38 838 milliers d'euros au 31 décembre 2011, soit 13,3% du chiffre d'affaires à 13 454 milliers d'euros au 31 mars 2012, soit 12,4% du chiffre d'affaires. La diminution du taux de marge brute résulte de l'évolution du mix produit entre les accessoires et les mobiles.

2.2.3 Coûts des opérations consolidées

Le tableau suivant présente l'évolution du coût des opérations entre l'exercice 2012 d'une durée de 3 mois et l'exercice 2011 :

En milliers d'euros	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Coûts de logistique	-2 129	-5 921
Coûts d'engineering	-83	-670
Coûts de marketing	-1 335	-2 549
Coûts commerciaux	-2 623	-7 181
Frais généraux et administratifs	-1 448	-6 376
Coûts des opérations	-7 618	-22 697

Les coûts des opérations s'établissent à 7 618 milliers d'euros au 31 mars 2012 contre 22 697 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les coûts logistiques s'élèvent à 2 129 milliers d'euros et sont principalement constitués des frais de transport et d'assurances.

Les coûts d'engineering s'élèvent à 83 milliers d'euros et correspondent à la rémunération des acheteurs. Le poste était impacté sur l'exercice 2011 du développement de l'activité Sourcing en Asie.

Les coûts de marketing s'élèvent à 1 335 milliers d'euros. Ils sont principalement constitués des Offres promotionnelles et de la rémunération de l'équipe marketing.

Les coûts commerciaux s'élèvent à 2 623 milliers d'euros. Ils sont principalement constitués de la rémunération de la force commerciale, des frais de déplacement et des frais de salons.

Les frais administratifs et frais généraux s'élèvent à 1 448 milliers d'euros. Ils sont principalement constitués des charges de loyers, de la rémunération de la comptabilité et direction financière, des honoraires et des impôts et taxes.

Les coûts du trimestre augmentent d'environ 2 millions d'euros par rapport à un équivalent 3 mois sur 2011. Cette augmentation est liée à hauteur de 1 million à l'augmentation de l'activité et à hauteur de 1 million à des investissements marketing et commerciaux (publicité, offres commerciales, renforcement des équipes etc.).

2.2.4 Autres produits et charges opérationnels consolidés

Les autres produits et charges opérationnels comprennent des produits ou charges non récurrents.

Le résultat des autres produits et charges opérationnels est une charge nette de 158 milliers d'euros au 31 mars 2012 contre un résultat nul 31 décembre 2011.

Nature des charges et produits en milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Reprise provisions exceptionnelles pour risque	75	0
Autres produits opérationnels	75	0
Dotations provisions pour risques	-105	0
Autres charges exceptionnelles	-128	0
Autres charges opérationnelles	-233	0

2.2.5 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 5 677 milliers d'euros au 31 mars 2012.

2.2.6 Coût de l'endettement financier net et autres charges et produits

Le coût de l'endettement financier net comprend essentiellement :

- les plus et moins values sur cession de VMP ;
- les charges d'intérêts liées aux lignes de crédit tirées sur la période.

Les autres produits et charges financiers sont essentiellement composés du résultat de change ;

Une partie des achats est effectuée en dollar américain. Une couverture de change est contractée à chaque commande. Des variations de change peuvent cependant être enregistrées comptablement suite au décalage des cours entre la date de couverture à l'engagement et la date de constatation de la dette dans les livres (date de réception de la facture). Les achats sont comptabilisés au cours de réception de la facture alors que le paiement sera réalisé au cours de couverture.

2.2.7 Résultat net des sociétés abandonnées

Les impacts relatifs à la cession de ModeLabs Manufacture ont été positionnés sur la ligne « résultat des activités abandonnées » du compte de résultat au 31 décembre 2011.

L'impact se décompose en :

- Résultat ModeLabs Manufacture et de ses filiales qui correspond à l'activité du sous groupe du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. Celui-ci s'élève à -7 684 milliers d'euros ;
- Autres impacts de résultats liés à la sortie de périmètre de ModeLabs Manufacture et de ses filiales ; l'essentiel étant composé de la moins value de cession pour 17 950 milliers d'euros, de la dépréciation des actifs incorporels pour 6 764 milliers d'euros et du produit d'impôt généré par la cession du sous groupe pour 10 317 milliers d'euros.

A noter que figure également sur la ligne « Autres impacts nets d'impôt » une charge financière de 643 milliers d'euros relative au solde de dettes liées à la cession de ModeLabs Technologie en 2008.

Le résultat synthétique consolidé du sous-groupe Manufacture au 31 décembre 2011 est présenté ci-après :

En milliers d'euros	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Chiffre d'affaires	0	1 749
Coût des ventes	0	-2 381
Marge brute	0	-632
Coûts des opérations	0	-6 011
Résultat opérationnel courant	0	-6 643
Autres produits et charges opérationnels	0	-1 073
Résultat opérationnel	0	-7 716
Coût de l'endettement financier net	0	-22
Variation de juste valeur des instruments financiers	0	0
Autres produits et charges financiers	0	55
Charge d'impôts	0	-1
Résultat du sous groupe Manufacture	0	-7 684
Autres impacts nets d'impôt	0	-16 869
Résultat des activités abandonnées	0	-24 553
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net	0	-24 553

2.2.8 Résultat net

Au 31 mars 2012, la charge d'impôt comprenant les impôts exigibles et les variations d'impôts différés est de 1 218 milliers d'euros contre 5 653 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le résultat net par action, calculé en divisant le « résultat net part du groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit comme suit :

	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Résultat net part du Groupe en K€	4 490	-16 448
Résultat net part Groupe de l'exercice en K€	4 490	-16 448
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (1)	22 871 155	22 871 155
Effet des actions ordinaires dilutives	342 869	717 869
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	23 214 024	23 589 024
Résultat de base par action en €	0,196	-0,719
Résultat dilué par action en €	0,193	-0,697

Les actions ordinaires émises lors de l'augmentation de capital en numéraire sont incluses dans le calcul du résultat par action au moment de leur libération.

2.3 FLUX DE TRESORERIE ET SITUATION DE L'ENDETTEMENT

2.3.1 Flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-35 413	14 386
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-6	5 588
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	4 890	-21 596
Variation de trésorerie des activités poursuivies	-30 529	-1 622
Variation de trésorerie des activités abandonnées *		-22 188
Trésorerie d'ouverture	35 157	58 967
Incidence de la variation des taux de change	-1	0
Trésorerie de clôture	4 627	35 157

* L'impact de trésorerie des activités abandonnées figure sur une ligne ad hoc dans le tableau de flux

La Société a consommé 30 529 milliers d'euros de trésorerie sur l'exercice 2012. Elle dégage une trésorerie positive au 31 mars 2012 de 4 627 milliers d'euros.

2.3.1.1 Flux de trésorerie générés par l'activité

L'activité a consommé 35 413 milliers d'euros de trésorerie au 31 mars 2012 alors qu'elle en avait généré 14 386 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les flux de trésorerie générés par l'activité comprennent la marge brute d'autofinancement et la variation du besoin en fonds de roulement :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 198	15 994
Variation du BFR liée à l'activité	-40 393	4 045
Impôts payés	-1 218	-5 653
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-35 413	14 386

Marge brute d'autofinancement

Au 31 mars 2012, la marge brute d'autofinancement s'élève à 6 198 milliers d'euros pour un résultat net de 4 530 milliers d'euros duquel on a annulé l'effet d'impôt à concurrence de 1 218 milliers d'euros et du coût de l'endettement à hauteur de 98 milliers d'euros, des paiements en actions pour 22 milliers d'euros, et de dotations aux amortissements et provisions nets des reprises pour 526 milliers d'euros.

Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement est un besoin de 40 393 milliers d'euros au 31 mars 2012 qui provient essentiellement de l'augmentation du niveau de stock en fin de période 2012 (augmentation de 31 627 milliers d'euros depuis le 31 décembre 2011).

2.3.1.2 Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Incidence des variations de périmètre	0	0
Acquisitions d'immobilisations	-6	-478
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0
Cession d'actifs financiers	0	6 066
Variation des prêts et avances consentis	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-6	5 588

Les acquisitions d'immobilisations sur 2011 concernaient en majeure partie les investissements effectués pour la création de l'activité recyclage.

La variation des prêts et avances sur 2011 concernait principalement la cession du BMTN de 6 millions d'euros par ModeLabs S.A.

2.3.1.3 Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Au 31 mars 2012, les opérations de financement s'élèvent à 4 890 milliers d'euros. Elles correspondent principalement à la variation des lignes de crédit contractées sur le 1^{er} trimestre 2012.

2.3.1.4 Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées se présentent ainsi et reprennent les impacts liés à la sortie de l'activité de l'activité Manufacture sur l'exercice 2011 :

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Flux nets de trésorerie générés par l'activité abandonnée *	0	10 283
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements des activités abandonnées*	0	-27 729
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées *	0	0
Incidence de la variation des taux de change des activités abandonnées	0	0
Impact de la trésorerie des sociétés sortantes	0	-4 742
Variation de trésorerie des activités abandonnées *	0	-22 188

** présentation des flux liés aux activités abandonnées par nature d'opération*

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité abandonnée s'élèvent sur l'exercice 2011 à 10 283 milliers d'euros. Ils sont principalement composés de la perte de la période de l'activité pour -17 376 milliers d'euros retraitée des amortissements et provisions pour 6 224 milliers d'euros, principalement constitués de la dépréciation des projets de recherche et développement, de la moins value consolidée de la cession des titres de ModeLabs manufacture pour 17 950 milliers d'euros, ainsi que de la variation du BFR pour 3 469 milliers d'euros.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements des activités abandonnées s'élèvent à - 27 729 milliers d'euros à fin 2011. Ils sont principalement constitués des investissements relatifs aux projets de recherche et développement du 1^{er} semestre 2011 pour 2 245 milliers d'euros et de la moins value de cession des titres de ModeLabs Manufacture pour 23 345 milliers d'euros.

La variation de trésorerie des activités abandonnées en 2011 est une diminution de 22 188 milliers d'euros après la prise en compte de l'impact de la sortie de la trésorerie des sociétés sortantes pour 4 742 milliers d'euros.

2.3.2 Situation de l'endettement

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Dettes bancaires à long terme	0	0
Dettes bancaires à court terme (1)	21 037	16 257
Dettes bancaires	21 037	16 257
Instruments financiers dérivés	0	0
Trésorerie et équivalent	-4 627	-35 153
Contrats de location	0	0
Actifs financiers courants	0	0
Endettement net (excédent net)	16 410	-18 896
Actif financier immobilisé	0	0
Endettement (excédent net) après placement long terme	16 410	-18 896

(1) comprenant la part à court terme de la dette bancaire

Au 31 mars 2012, le Groupe a un endettement net de 16 410 milliers d'euros.

L'augmentation de la dette bancaire de 4,8 millions d'euros résulte principalement de la souscription d'une ligne de crédit supérieure sur le 1^{er} trimestre 2012 à échéance de fin avril 2012.

La variation de la trésorerie sur le trimestre résulte du financement du BFR et notamment des approvisionnements de stocks en fin de période.

2.3.3 Echancier des dettes fournisseurs

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Non échues	49 298	37 529
Echues dont:		
- depuis moins de 90 jours	513	402
- supérieur à 90 jours	26	0
Total	49 837	37 931

2.4 BILAN ET CAPITAUX PROPRES

Le total du bilan consolidé représente un montant de 131 663 milliers d'euros au 31 mars 2012, par comparaison avec un total de 110 180 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 42 892 milliers d'euros dont 148 milliers d'euros d'intérêts minoritaires au 31 mars 2012. Au 31 décembre 2011 ils représentaient 38 288 milliers d'euros dont 109 milliers d'euros d'intérêts minoritaires.

En milliers d'euros	Capital	Primes et Réserves	Réserves consolidées Groupe	Actions propres	Paiements en actions	Ecart de conversion	Résultat exercice	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Situation au 31/12/10	2 287	76 312	-15 632	-1 975	1 904	-1 132	2 556	64 320	34	64 354
Affectation du résultat 2010			2 556				-2 556	0		0
Augmentation de capital								0		0
Résultat consolidé au 31/12/2011							-16 448	-16 448	108	-16 340
Variation de périmètre			-241					-241	-39	-280
Actions propres				7				7		7
Paiements en actions					402			402		402
Rachat des BSA			-9 566					-9 566		-9 566
Gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres			-132			-162		-294	5	-289
Situation au 31/12/11	2 287	76 312	-23 015	-1 968	2 306	-1 294	-16 448	38 180	108	38 288
Affectation du résultat 2011			-16 448				16 448	0		0
Augmentation de capital								0		0
Résultat consolidé au 31/03/2012							4 490	4 490	40	4 530
Actions propres								0		0
Paiements en actions					22			22		22
Rachat des BSA								0		0
Gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres						52		52	0	52
Situation au 31/03/12	2 287	76 312	-39 463	-1 968	2 328	-1 242	4 490	42 744	148	42 892

3. COMPTES DE LA SOCIETE MERE MODELABS GROUP S.A.

Les comptes sociaux ont été préparés selon les mêmes règles et principes comptables que les comptes sociaux de l'exercice précédent.

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de coûts refacturés dans le cadre de conventions entre ModeLabs Group et sa filiale ModeLabs S.A. à hauteur de 575 milliers d'euros au 31 mars 2012 contre 2 848 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les autres produits s'élèvent à 2 milliers d'euros au 31 mars 2012 contre 262 milliers d'euros au 31 décembre 2011. La variation s'explique essentiellement par l'impact sur 2011 des produits de refacturation de licences pour 118 milliers d'euros, sur le 1^{er} trimestre, vis-à-vis de ModeLabs manufacture, société cédée au 30 juin 2011 et de reprises de provisions pour 141 milliers d'euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 937 milliers d'euros au 31 mars 2012, contre 10 273 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à un montant négatif de 360 milliers d'euros, contre un résultat négatif de 6 833 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Les charges financières s'élèvent à 38 milliers d'euros, contre 15 739 milliers d'euros pour l'exercice précédent. Les charges de l'exercice 2011 étaient majoritairement constituées du rachat des BSA pour 15 354 milliers d'euros suite au remboursement de l'emprunt obligataire en aout 2011. Sur 2012, elles sont essentiellement liées aux intérêts relatifs aux lignes de crédit.

Le résultat financier ressort à un bénéfice de 143 milliers d'euros contre un montant négatif de 15 338 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt fait apparaître une perte de 217 milliers d'euros contre une perte de 22 172 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est une perte de 53 milliers d'euros au 31 mars 2012 liée à la constitution de provisions. La perte de 25 121 milliers d'euros à fin 2011 était liée à hauteur de 23 347 milliers d'euros à la moins value de cession des titres de ModeLabs manufacture au 30 juin 2011.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice comptable de 1 145 milliers d'euros après la comptabilisation d'un produit d'impôt de 1 415 milliers d'euros, contre une perte de 40 591 milliers d'euros pour l'exercice précédent, principalement liée à la cession de ModeLabs manufacture.

Résultat fiscal

Jusqu'au 31 décembre 2011, la Société était en intégration fiscale avec sa filiale ModeLabs S.A.. Depuis le 1^{er} janvier 2012, les sociétés ModeLabs Group et ModeLabs S.A. sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale élargie de Bigben Interactive.

En application de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, vous noterez que les dépenses ou charges visées à l'article 39-4 dudit Code ont représenté un montant de 25 040 euros au titre de l'exercice.

Bilan

Le total du bilan de la société ModeLabs Group S.A. s'élève à 22 125 milliers d'euros au 31 mars 2012 par comparaison avec un total de 23 128 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les capitaux propres de la Société s'établissent à -14 214 milliers d'euros au 31 mars 2012 contre -15 359 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Information sur les délais de paiement fournisseurs

Conformément à la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et aux nouveaux articles consécutifs L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture 2012 du solde des dettes ModeLabs Group S.A. à l'égard des fournisseurs est la suivante :

	Encours	Non échu	Echu		
			<60 jours	entre 61 et 120 jours	> 121 jours
en milliers d'euros	685	367	94	224	0

La décomposition au 31 décembre 2011 était la suivante :

	Encours	Non échu	Echu		
			<60 jours	entre 61 et 120 jours	> 121 jours
en milliers d'euros	1 069	771	147	151	0

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

La bonne orientation de l'activité depuis le début d'année conduit ModeLabs à afficher sa confiance sur l'exercice.

L'arrivée d'un 4ème opérateur télécom en France devrait favoriser l'essor des ventes de mobiles hors opérateurs, principal marché pour l'activité Mobiles de ModeLabs.

Dans un contexte global qui offre peu de visibilité, ModeLabs s'appuie sur ses forces commerciales et sur sa politique d'innovation pour maintenir la dynamique de son activité Accessoires. Par ailleurs, le Groupe a pour objectif de développer de nouvelles gammes avec des marques internationales et de créer des produits high-tech en co-branding, à l'image du casque audio Morgan lancé en début d'année 2012.

Enfin, les synergies marketing et commerciales avec Bigben Interactive, notamment l'accès à son réseau de distribution international, devraient commencer à être opérationnelles dès le 2nd semestre 2012.

5. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels la Société est exposée du fait de son activité, de son organisation et de sa situation internationale ainsi que leur gestion sont détaillés ci-dessous :

5.1 RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Risques liés à la concurrence

Le marché des téléphones mobiles est hautement compétitif et la Société s'attend à ce que la concurrence en termes d'offre et de prix s'accroisse à mesure que le marché deviendra plus segmenté. A ce titre, certains des concurrents de la Société disposent de moyens plus importants et peuvent ainsi peser négativement sur les négociations en cours avec des clients ou prospects et par conséquent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

En outre, les grands opérateurs et fabricants de téléphones mobiles pourraient profiter de leur puissance financière et industrielle pour établir des positions concurrentielles fortes sur les marchés segmentés qui leur sembleront les plus porteurs.

Une telle concurrence aurait une influence négative tant sur le chiffre d'affaires de ModeLabs Group que sur ses marges et donc ses résultats et sa situation financière.

En outre, un mouvement de consolidation, couplé avec un surcroît de concurrence, pourrait provoquer une réduction des commandes de clients, des réductions de prix et la perte de parts de marché, qui à leur tour pourraient avoir un effet négatif significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

Compte tenu de ce contexte, la Société ne peut assurer qu'elle conservera ou augmentera à l'avenir sa part de marché actuelle sur certaines lignes de produit. La Société ne peut non plus garantir qu'elle sera en mesure de conquérir des parts de nouveaux marchés à l'étranger, ce qui pourrait remettre en cause sa capacité à accroître son chiffre d'affaires.

Risques liés à la stratégie de croissance interne et externe de la Société et à la mobilisation de ressources essentielles de la Société

Si la Société peut envisager de procéder à des acquisitions afin de poursuivre le développement de ses activités, elle ne peut en revanche garantir que de telles opportunités se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles elle procédera se révéleront rentables. Elles peuvent également entraîner une dilution de la participation des actionnaires en cas de paiement en action et affecter défavorablement le résultat net de la Société, accroître le niveau d'endettement et la charge d'intérêts de la Société ou l'exposer à des risques comptables et fiscaux.

La Société a aussi pour objectif de croître de façon organique.

Dans tous les cas (croissance externe comme croissance organique), une telle stratégie nécessiterait un effort particulier de la Société pour :

- gérer de façon appropriée la logistique de l'approvisionnement et de la distribution,
- recruter, former et retenir un personnel qualifié,
- maintenir le niveau de qualité actuel et de réactivité des prestations de la Société,
- développer les procédures de contrôle opérationnelles, financières et de gestion actuelles,

- améliorer les procédures de reporting.

Bien que la Société estime avoir mis en place les systèmes de contrôle nécessaires à sa situation actuelle, comme beaucoup de groupes en forte croissance, l'intégration de systèmes nouveaux nécessiterait des adaptations de son organisation actuelle.

Risques de dépendance vis-à-vis de fournisseurs et de sous-traitants

La Société dépend de fournisseurs extérieurs pour l'approvisionnement ou la fabrication de la quasi-totalité de ses produits, notamment de fournisseurs en Asie, ce qui implique un certain nombre de risques, notamment des risques financiers et des risques pour la réputation de la Société. De plus, la Société sous-traite un nombre important de tâches, la fabrication, le transport et la logistique en particulier.

Cette dépendance de la Société vis-à-vis de fournisseurs pourrait également exposer la Société aux conséquences résultant de violations, par ces fournisseurs, des réglementations applicables et des droits de propriété intellectuelle de tiers afférents aux produits qu'ils fabriquent pour la Société. La Société pourrait aussi être exposée aux effets des retards de production ou d'autres défauts d'exécution par les fournisseurs, ce qui pourrait affecter négativement de manière significative les ventes, les résultats et la réputation de la Société. Par ailleurs, en cas de défaillance de ses fournisseurs de certains produits, la Société peut ne pas être en mesure de les remplacer rapidement, voire ne pas être en mesure de les remplacer du tout, du fait de spécificités qui peuvent les rendre irremplaçables à brève échéance. La durée de commercialisation de quelques mois des produits distribués par la Société et la relative concentration des fournisseurs sont de nature à amplifier ce facteur.

Risques liés à la responsabilité de la Société qui pourrait être engagée du fait de ses produits

Les activités commerciales de la Société consistent en la vente de produits conçus et développés par elle-même ainsi qu'en la revente de produits achetés auprès de grands constructeurs. Dans l'éventualité où les produits développés par la Société ne répondraient pas aux exigences de ses clients, la Société pourrait être amenée à réaliser des efforts commerciaux, techniques et financiers, voire retirer certains produits de la vente. Dans le cas de la revente de produits provenant des constructeurs télécoms, la Société n'intervenant qu'en tant qu'intermédiaire, elle ne peut-être appelée en responsabilité que dans le cadre des opérations de logistique et de manutention. Les constructeurs prennent en charge tout dysfonctionnement du produit et les risques associés.

Risques liés à la perte d'un des clients de la Société, à l'incapacité de la Société à obtenir de nouveaux clients et au recouvrement de ses créances clients qui pourraient aboutir à une baisse du chiffre d'affaires

Le portefeuille de clients de la Société est diversifié ; il est regroupé en six catégories : les opérateurs télécoms, la grande distribution, les multi spécialistes, les chaînes de spécialistes télécoms, les revendeurs indépendants et le e-commerce.

La perte de clients significatifs pourrait entraîner une baisse du chiffre d'affaires de la Société, si celle-ci n'était pas en mesure d'attirer de nouveaux clients. De plus, même si la Société parvenait à attirer de nouveaux clients, ceux-ci pourraient ne pas avoir besoin du même niveau de produits et de services que les clients perdus ou pourraient payer moins pour ces produits et services.

Risques liés aux stocks de produits de la Société

Les principaux risques relatifs aux stocks sont la destruction, le vol, la détérioration ou l'obsolescence des produits vendus par la Société.

La Société a souscrit une assurance multirisque industrielle couvrant les pertes sur stocks ainsi que la perte d'exploitation liée, à hauteur d'un montant global de 20.000.000 d'euros.

Le risque d'obsolescence des produits en stocks de la Société provient du décalage qui peut survenir entre les approvisionnements de produits lancés auprès des fournisseurs et l'insuffisance éventuelle

des commandes de ses clients. La durée de vie de quelques mois d'un produit contraint la Société à un suivi vigilant de ses stocks, dès le lancement des produits. De ce fait, la Société s'efforce de maintenir une politique de stocks en flux tendus. Cette politique expose la Société aux risques de défaut d'exécution de ses fournisseurs, de rupture de stocks ou de défaut des transporteurs, ainsi qu'à certains risques de force majeure. La perte, la rupture de stocks ou la réception tardive de stocks pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la réputation, l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

La Société a développé des outils informatiques de suivi précis de rotation de stocks qui permettent un pilotage des approvisionnements et une orientation de la politique commerciale.

Risque de change

Une partie des achats relatifs à l'activité de la Société est réalisée en dollars américains, alors que la majorité de ses ventes est actuellement effectuée en euros, ce qui génère un risque de change pour la Société. Par ailleurs, la part de son chiffre d'affaires libellée en devises étrangères est susceptible de croître à mesure que la Société développe ses activités à l'international, ce qui pourrait accroître ce risque. Le fait pour la Société de réaliser des transactions libellées en monnaies étrangères la soumet à des risques de change qui pourraient avoir, en dépit des couvertures mises en place par la Société, un effet défavorable sur ses résultats opérationnels.

Risques liés aux systèmes d'information

La Société utilise un certain nombre d'outils informatiques et de systèmes d'information pour son activité logistique et de contrôle de gestion. La Société effectue régulièrement des sauvegardes de l'ensemble de ses données. Si ses systèmes d'information et ses bases de données devaient être détruits ou endommagés pour une raison quelconque, l'activité logistique de la Société pourrait s'en trouver perturbée et sa capacité à délivrer les produits serait affectée défavorablement ainsi que sa réputation auprès de sa clientèle.

5.2 RISQUES LIÉS A LA SOCIÉTÉ

Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et d'autres salariés clés de la Société

Les succès futurs de la Société reposent en partie sur la fidélité des principaux dirigeants et collaborateurs. Les principaux dirigeants de l'activité Distribution, dont Alain Zagury, co-fondateur, demeurent au sein du nouvel ensemble et sont intéressés au capital. Le départ de Stéphane Bohbot, fondateur et Président du Directoire, sur lequel la Société s'est appuyée par le passé pour la négociation de nouveaux contrats et le développement de l'activité Manufacture, ne constitue pas un risque pour le nouveau périmètre de la Société.

Risques liés à l'absence de distribution de dividendes dans un futur immédiat

La Société n'a à ce jour versé aucun dividende à ses actionnaires. Toutefois, en raison du changement d'actionnariat de la Société, la politique future en matière de distribution de dividendes n'est pas connue à l'heure actuelle.

Risque de liquidité

Le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de liquidité, les actifs courants étant supérieurs aux passifs courants. Les ressources de la Société couvrent ses engagements actuels sans qu'elle ait besoin aujourd'hui d'utiliser d'autres moyens de financements que ceux décrits ci-dessous :

- ModeLabs Group a tiré une ligne de crédit de 10 millions d'euros auprès de la banque Calyon dans le cadre de son contrat de prêt conclu le 1er Août 2007, remboursable en 3 échéances annuelles du 31 juillet 2010 au 31 juillet 2012. Cette ligne de crédit a été renégociée le 29 juillet 2011 pour un montant de 15 millions d'euros remboursable le 31 janvier 2012. Cette ligne de

crédit a été transférée sur ModeLabs S.A. le 31 octobre 2011 et remboursée au 31 janvier 2012. Une nouvelle ligne de crédit de 15 millions d'euros a été négociée par ModeLabs S.A. à échéance fin avril 2012.

- Par ailleurs, la société a contracté deux billets de trésorerie de respectivement 1 et 5 millions d'euros auprès de la BNP, à échéance au 15 avril 2012 pour le premier et fin avril 2012 pour le second.

Risques de taux

La Société est très faiblement exposée aux variations de taux d'intérêt, tant au niveau de ses créances que de ses dettes.

5.3 RISQUES LIES AUX MARCHES DE LA SOCIETE

Risques liés à l'incapacité pour la Société à s'adapter aux rapides mutations technologiques

Le marché des accessoires de téléphonie mobile sur lequel évolue la Société se caractérise par une évolution rapide des technologies, par des normes sectorielles en pleine évolution et par une demande changeante de la clientèle. L'apparition de nouvelles technologies pourrait freiner la compétitivité des technologies actuellement utilisées, y compris les produits et services offerts par la Société. La réactivité et l'adaptation aux avancées technologiques et aux changements dans les normes de marché, l'intégration de nouvelles technologies ou de nouveaux standards par la Société, pourraient nécessiter beaucoup de temps, d'efforts et d'investissements. Si la Société n'est pas en mesure d'acquiescer les droits de nouvelles technologies ou à défaut d'anticiper et de réagir efficacement aux avancées technologiques du secteur ou d'assurer une mise sur le marché de nouveaux accessoires cohérente avec le lancement de nouveaux terminaux mobiles, sa compétitivité, ses activités et ses résultats risquent d'en être affectés.

Risques liés à l'environnement économique et géopolitique qui pourraient affecter défavorablement la situation financière et les résultats de la Société

Les tendances économiques générales dans les pays où les produits et services de la Société sont vendus, principalement en Europe, peuvent avoir un impact important sur les prix et sur la demande de tels produits et services. La pression sur les prix et la faible demande sur les marchés où ces produits sont vendus pourraient entraîner des pressions sur les volumes d'affaires et sur les marges de profit de la Société, qui à leur tour auraient un impact défavorable sur les résultats financiers de la Société.

De plus, la Société produit et achète une grande quantité de produits sur des marchés émergents et doit faire face à des risques inhérents à ces marchés, y compris les fluctuations monétaires, l'incertitude politique et sociale, le contrôle des changes et l'expropriation des biens. Ces risques pourraient interrompre la production de la Société dans ces pays et sa capacité à fabriquer des produits dans le domaine des accessoires de téléphonie mobile et à les rendre disponibles à la vente sur le principal marché de la Société, à savoir l'Europe.

Risques liés à la non obtention des autorisations réglementaires de commercialisation des produits de la Société

Les produits de la Société doivent être conformes aux normes de certification destinées à garantir la sécurité de l'utilisateur (CE), ou le bon fonctionnement avec les réseaux GSM (FTA et GCF), EDGE et 3G ainsi qu'aux normes réglementaires en vigueur de tous les pays dans lesquels s'étend son activité. Ces autorisations réglementaires sont attribuées sur la base de tests réalisés par des laboratoires certifiés reposant sur les bases d'un cahier des charges technique. Lorsqu'une certification n'est pas donnée, des développements complémentaires sont alors nécessaires. Ce cas de figure ne s'est encore jamais présenté.

Si la Société ne parvenait pas à renouveler les autorisations réglementaires relatives à ses produits actuels ou à obtenir de telles autorisations pour ses nouveaux produits, son activité, son résultat opérationnel et sa situation financière pourraient en être affectés.

6. EFFECTIFS

L'effectif total du Groupe est de 107 personnes au 31 mars 2012 (contre 112 au 31 décembre 2011). La totalité de l'effectif est situé en France.

7. PRISE EN COMPTE DES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DU GROUPE

Le Groupe a appliqué la réglementation ROHS pour l'ensemble de ses produits au cours de l'exercice clos au 31 mars 2012.

Le Groupe est également cotisant des organismes de recyclage des emballages, des batteries et des produits électriques, conformément à la réglementation européenne WEEE entrée en vigueur le 15 novembre 2006.

Le Groupe n'exploite aucune installation figurant sur la liste prévue au IV de l'article L.515-5 du Code de l'Environnement.

Il n'existe aucune information à mentionner relative aux conséquences de l'activité des sociétés du Groupe sur l'environnement figurant à l'article R. 225-105 du Code de commerce.

8. INFORMATION SUR LES ELEMENTS VISES A L'ARTICLE L.225-100-3 DU CODE DE COMMERCE TEL QUE MODIFIE PAR LA LOI DU 31 MARS 2006 SUR LES OPA

L'article L.225-100-3 du Code de commerce tel que modifié par la loi du 31 mars 2006 sur les Offres Publiques d'Acquisition rend désormais obligatoire pour les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé de faire état et d'expliquer, le cas échéant, les éléments suivants, s'ils sont susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

- la structure du capital de la société ;
- les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions, ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 du Code de Commerce ;

- les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce ;
- la liste des détenteurs de tous titres comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci ;
- les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier ;
- les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote ;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil de Surveillance ainsi qu'à la modification des statuts de la société ;
- les pouvoirs du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions ;
- les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société ;
- les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin à raison d'une offre publique.

La Société ModeLabs Group S.A. n'a pas connaissance de tels éléments qui seraient susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

9. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe réalise des placements en monétaire en BMTN indexés sur la performance d'indices boursiers. L'ensemble des BMTN a été cédé depuis l'exercice 2011.

10. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

11. ACTIVITE DES FILIALES DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES CONTROLEES PAR ELLE

Le périmètre de consolidation au 31 mars 2012 s'établit comme suit :

SOCIETES	N°SIRET	31/12/2012		Méthode de consolidation	31/12/2011		Méthode de consolidation
		% de Contrôle	% d'intérêts		% de Contrôle	% d'intérêts	
ModeLabs Group - mère	450 671 367	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
ModeLabs	403 361 439	99,00%	99,00%	IG	99,00%	99,00%	IG
World GSM	429 099 203	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%	IG
ModeLabs Sourcing Ltd		100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG

12. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE EN FRANCE OU PRISE DE CONTROLE DE TELLES SOCIETES

Aucune prise de participation n'a été réalisée sur l'exercice clos au 31 mars 2012.

13. ALIENATIONS D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Aucune aliénation de ce type n'a eu lieu durant l'exercice clos au 31 mars 2012.

14. ACQUISITION D' ACTIONS DESTINEES A ETRE ATTRIBUEES AUX SALARIES DANS LE CADRE DE L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE OU A FAVORISER LA LIQUIDITE DU TITRE

Depuis le 8 mai 2006 et jusqu'au 7 mai 2007, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005. La gestion de ce contrat a été transférée à la société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 700 milliers d'euros a été affectée au compte de liquidité.

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2012, la Société n'a procédé à aucune opération d'achat / vente d'actions, dans le cadre du mandat donné à Crédit Agricole Chevreux puis transféré à Bryan Garnier.

En conséquence, à la date du 31 mars 2012, 93 363 titres ModeLabs Group représentant 0,41% du capital social de la Société, d'une valeur nominale de 0,10 euros, et acquises à un prix de revient moyen 2,38 euros, figuraient au compte de liquidité pour une valeur de 280 milliers d'euros.

Par ailleurs, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titres avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable pour tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transférée à la société Bryan Garnier au cours du 1^{er} semestre 2010. Le mandat d'achat porte sur 500 000 actions maximum.

A la date du 31 mars 2012, 71 605 actions ModeLabs figurent au compte de ce programme pour une valeur d'achat de 255 milliers d'euros.

L'Assemblée Générale du 23 mai 2012 a autorisé à nouveau le Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce. Cette autorisation est donnée pour une période de 18 mois. Elle a mis fin, pour la fraction non utilisée, et remplace l'autorisation accordée au Directoire par l'Assemblée Générale du 19 mai 2011.

15. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ET LA PROPORTION DE CAPITAL QUE REPRESENTENT LES ACTIONS DETENUES PAR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE ET PAR LE PERSONNEL DES SOCIETES QUI LUI SONT LIEES DANS LE CADRE D'UN PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE

Les salariés détenant une participation au capital de la Société et dont les titres sont inscrits au nominatif, figurent dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que ces participations ne sont pas intervenues dans le cadre de PEE ou FCPE mis en place par le Groupe.

Néant

16. CAPITAL SOCIAL – ACTIONNARIAT

16.1 EVOLUTION DU CAPITAL

Au 31 mars 2012, le capital social de la société ModeLabs Group est constitué de 22 871 155 actions de 0,10 euros de valeur nominale.

16.2 REPARTITION DU CAPITAL

A la date du 31 mars 2012, ModeLabs Group détient en propre 93 363 actions dans le cadre du compte de liquidité.

A la date du 31 mars 2012, ModeLabs Group détient en propre 71 605 actions dans le cadre du programme de rachat.

Il n'existe pas d'actions d'autocontrôle.

Au 31 mars 2012, le capital est réparti comme suit entre les personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement une participation représentant au moins un vingtième du capital :

Actionnaires représentant au moins 1/20 du capital	Titres	%
Bigben Interactive	21 570 369	94,31%
Nombre de titres total	22 871 155	100,00%

16.3 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Plan existant au 31 décembre 2006

Depuis le 3 juillet 2006, le Groupe a octroyé, en contrepartie des services rendus, à certains membres du personnel des plans fondés sur des options réglées en actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir, au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et celle du 22 mars 2006 des actions gratuites de la Société. Le délai pendant lequel le Directoire peut utiliser cette autorisation a été fixé par l'Assemblée à 38 mois à compter du jour de l'Assemblée, soit respectivement jusqu'au 22 janvier 2009 et 22 mai 2009.

Plans existants au 31 décembre 2007

Le 1^{er} juin 2007, le Groupe a octroyé de nouveaux plans fondés sur des options réglées en actions entrant dans le cadre des autorisations données lors des Assemblées Générales Extraordinaires du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 4 août 2010 et remplacent celles du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

Plans existants au 31 décembre 2008

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la Société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

L'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011 et remplacent celles du 4 juin 2007.

Plans existants au 31 décembre 2009

Les plans de souscriptions d'options ou d'achat d'actions et les plans d'attribution d'actions sont identiques à ceux du 31 décembre 2008. Les plans de souscriptions d'options 2 et 3 remplacent partiellement les plans de souscriptions d'options 1a, 1b et 1c.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'attribuer au profit de certains cadres de la société un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group. Une première attribution a été validée le 27 août 2009 et la deuxième le 15 décembre 2009.

Plans existants au 31 décembre 2010

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3b). L'attribution a été validée le 4 janvier 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3c). L'attribution a été validée le 5 juillet 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de d'options d'achat d'actions de la société ModeLabs Group (plan 4a). L'attribution a été validée le 1^{er} décembre 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société du plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3), une troisième attribution a été validée le 29 décembre 2010.

Plans existants au 31 décembre 2011

Aucun nouveau plan n'a été adopté sur l'exercice 2011.

Plans existants au 31 mars 2012

Aucun nouveau plan n'a été adopté sur l'exercice clos au 31 mars 2012.

Conditions d'attribution pour les 5 plans

Options de souscription ou d'achat d'actions

Les options sont soumises à une période d'indisponibilité de quatre ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la Société à la fin de la période d'acquisition.

Actions gratuites

Les actions sont soumises à une période d'indisponibilité de quatre ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la Société à la fin de la période d'acquisition.

Le Groupe comptabilise son engagement au fur et à mesure des services rendus par les bénéficiaires de la date d'attribution jusqu'à la date d'acquisition des droits.

La date d'attribution correspond à la date à laquelle les plans ont été approuvés individuellement par le Directoire.

La date d'acquisition des droits est la date à laquelle toutes les conditions spécifiques d'acquisition sont satisfaites.

Plans de stock-options et actions gratuites plan 1b et 1c	Stock-options	Actions gratuites
date d'attribution	01/06/2007	01/06/2007
prix d'exercice de l'option en euros	6,85	
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	54 412	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1b et 1c	98 636	0
cours de l'action lors de l'attribution en euros	8,62	8,62
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0	28

Plans de stock-options plan 2 -Remplace partiellement le plan 1a	Stock-options
date d'attribution	23/02/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,51
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	112 685
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	108 827
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	3 858
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,89
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	4
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	17

Plans d'actions gratuites plan 2	Actions gratuites
date d'attribution	03/01/2008
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	112 685
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	3 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 2	109 685
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,96
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	2

Plans de stock-options plan 3 -Remplace partiellement le plan 1a, 1b et 1c	Stock-options
date d'attribution	09/07/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,78
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	130 592
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	207 463
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,2
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	7
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	31

Plans d'actions gratuites plan 3a	Actions gratuites
date d'attribution	27/08/2009
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	280 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3a	58 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	3,42%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	220

Plans d'actions gratuites plan 3b	Actions gratuites
date d'attribution	15/12/2009
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	58 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	45 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3b	13 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,97
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	3,52%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	43

Plans de stock-options plan 3b	Stock-options
date d'attribution	04/01/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,57
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3b	288 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,45%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	0
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	11

Plans de stock-options plan 3c	Stock-options
date d'attribution	05/07/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,85
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	288 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3c	238 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,33
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,41%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	3
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	14

Plans de stock-options plan 4a	Stock-options
date d'attribution	01/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	2,61
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	238 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	41 450
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 4a	196 605
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,25
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,47%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	4
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	15

Plans d'actions gratuites plan 3c	Actions gratuites
date d'attribution	29/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	13 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/10	12 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3c	1 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,5
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	0,47%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	5
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	21

17. MANDATAIRES SOCIAUX

17.1 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE – LISTE DES MANDATS SOCIAUX

Directoire

Nom	Fonction
Alain Falc	Président du Directoire
Fabrice Lemesre	Membre du Directoire

Ces dirigeants ont été désignés suivant décision du Conseil de surveillance du 1^{er} septembre 2011 consécutivement à la démission de monsieur Stéphane Bohbot et madame Françoise Grand. Les membres du Directoire ont été nommés pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014 qui se tiendra en 2015.

Conseil de Surveillance

Nom	Fonction
Alain Zagury	Président du Conseil de Surveillance
Patrick Choël	Vice président du Conseil de Surveillance
Jean-Louis Missika	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Paul Boulan	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Michel Lebouvier	Membre du Conseil de Surveillance
François Bozon	Membre du Conseil de Surveillance

Messieurs Alain Zagury, Patrick Choel, Jean-Louis Missika et Jean-Paul Boulan ont été nommés suivant décision de l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2009. Une réunion du Conseil de Surveillance en date du 17 juillet 2009 a désigné son Président, son Vice-Président et les membres du Directoire.

Monsieur Jean-Michel Lebouvier a été nommé suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2009.

Monsieur François Bozon a été coopté suivant décision du Conseil de Surveillance du 1^{er} septembre 2011. Sa cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2012.

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été nommés pour quatre années.

L'ensemble de ces personnes a pour adresse professionnelle le siège social de la Société.

- L'expertise et l'expérience en matière de gestion de ces personnes résultent des différentes fonctions salariées et/ou de direction qu'elles ont précédemment exercées et/ou qu'elles continuent à exercer au sein d'autres sociétés ou d'organes divers ;
- Il n'existe entre les personnes listées ci-dessus aucun lien familial ;
- Aucune de ces personnes, au cours des cinq dernières années
 - i. N'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
 - ii. N'a été associée, en sa qualité de dirigeant ou administrateur, à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
 - iii. N'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ;
 - iv. N'a fait l'objet d'incrimination ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

17.2 MANDATS EXERCES DANS TOUTE AUTRE SOCIETE PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste des mandats ou fonctions exercées par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de la Société figure dans le tableau ci-dessous.

Nom	Autres mandats et fonctions exercés actuellement	Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années
Alain Falc	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de Bigben Interactive S.A. - Président de S.A.S. Games.fr (anciennement Espace 3 Game's) - Gérant de SCI Jafa - Administrateur de Bigben Interactive Belgium S.A. - Administrateur de Bigben Interactive HK Ltd 	<ul style="list-style-type: none"> - Président de S.A.S. King Games Vidéo - Administrateur de BBI UK Holdings Ltd - Gérant de SCI Falc
Fabrice Lemesre	Néant	Néant
Alain Zagury	<ul style="list-style-type: none"> - Président-Directeur Général de ModeLabs SA - Directeur de ModeLabs Inc 	
Jean-Paul Boulan	- Administrateur de la société Malbec SA	<ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la SARL JPB Gestion - Administrateur de la société Malbec SA - Gérant de la SARL JPB Gestion
Patrick Choël	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur des sociétés Parfums Christian Dior, Guerlain et Interparfums en France et Interparfums Inc USA - Président du conseil d'administration du Groupe SGD 	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur des sociétés Parfums Loewe (Madrid), Benefit (San Francisco), Fresh (Boston) - Membre du Conseil de Surveillance de Bonpoint.
Jean-Michel Lebouvier	- Gérant de la société Shibumi Corporate Finance	
Jean-Louis Missika	<ul style="list-style-type: none"> - Président-Directeur général de Jean-Louis Missika SAS - Membre du Conseil d'Administration de Nakama - Membre du Conseil d'Administration de Technologues Culturels 	- Membre du Conseil d'Administration de Iliad
François Bozon	- Administrateur de Bigben Interactive Belgium S.A.	- Administrateur de Bigben UK Holding Ltd

17.3 REMUNERATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Synthèse des rémunérations, des options et actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux

Dirigeants mandataires sociaux (en euros)	Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)		Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	(3 mois)	(12 mois)	(3 mois)	(12 mois)	(3 mois)	(12 mois)
Stéphane BOHBOT* Président du Directoire	n/a	181 844	-	-	-	-
Françoise GRAND* Membre du Directoire	n/a	177 365	-	-	-	242 000
Alain FALC** Président du Directoire	45 000	180 000	-	-	-	-
Fabrice Lemesre** Membre du Directoire	18 825	86 496	-	-	-	-
Alain ZAGURY Président du Conseil de Surveillance	27 954	372 661	-	-	-	-
François BOZON** Membre du Conseil de Surveillance	25 100	101 291	-	-	-	-

(1) Hors jetons de présence

* Mandataires démissionnaires lors du Conseil de Surveillance du 1^{er} septembre 2011

** Mandataires nommés lors du Conseil de Surveillance du 1^{er} septembre 2011

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Alain FALC - Président du Directoire Rémunérations (en euros)	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012	2011	2012	2011
	(3 mois)	(12 mois)	(3 mois)	(12 mois)
Rémunération fixe	-	-	45 000	180 000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	2 000
Total	-	-	45 000	182 000

Fabrice LEMESRE - Membre du Directoire

Rémunérations (en euros)	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 (3 mois)	2 011 (12 mois)	2012 (3 mois)	2 011 (12 mois)
Rémunération fixe	-	-	18 825	86 496
Rémunération variable	-	-	2 000	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	-	-	20 825	86 496

Stéphane BOHBOT - Président du Directoire jusqu'au 1er septembre 2011

Rémunérations (en euros)	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)
Rémunération fixe	-	-	n/a	170 000
Rémunération variable	-	-	n/a	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	n/a	-
Jetons de présence	-	-	n/a	-
Avantages en nature	-	-	n/a	11 844
Total	-	-	n/a	181 844

Françoise GRAND - Membre du Directoire jusqu'au 1er septembre 2011

Rémunérations (en euros)	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)
Rémunération fixe	-	-	n/a	156 000
Rémunération variable	-	-	n/a	18 401
Rémunération exceptionnelle	-	-	n/a	-
Jetons de présence	-	-	n/a	-
Avantages en nature	-	-	n/a	2 964
Total	-	-	n/a	177 365

La part variable de madame Grand repose sur l'atteinte d'objectifs annuels propres à ses fonctions.

Alain ZAGURY - Président du Conseil de Surveillance

Rémunérations (en euros)	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)
Rémunération fixe	-	-	23 550	357 981
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	17 500
Avantages en nature	-	-	4 404	14 680
Total	-	-	27 954	390 161

François BOZON - Membre du Conseil de Surveillance

Rémunérations (en euros)	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)
Rémunération fixe	-	-	25 100	101 291
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	-	-	25 100	101 291

Récapitulatif des jetons de présence versés aux mandataires sociaux

Jetons de présence des mandataires sociaux (en euros)	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)
	Alain Zagury	-
Patrick Choel	-	17 500
Jean-Louis Missika	-	17 500
Jean-Paul Boulan	-	17 500
Jean-Michel Lebouvier	-	17 500
Shannon Fairbank	-	17 500
Total	-	105 000

Enfin, il convient de préciser que les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun dispositif particulier ou avantage spécifiques concernant des rémunérations différées, indemnités de départ ou engagement de retraite, engageant la société à leur verser une quelconque indemnité ou avantage s'il est mis un terme à leur fonction, au moment de leur départ en retraite, ou postérieurement à la fin de leurs fonctions.

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Plan 1a AG	Plan 1b/c SO	Plan 1b/c AG	Plan 2a SO *	Plan 2 AG *	Plan 3 SO *	Plan 3a AG	Plan 3b AG	Plan 3c AG	Plan 3b SO	Plan 3c SO	Plan 4a SO
Date du Directoire	03/07/06	01/06/07	01/06/07	23/02/08	03/01/08	09/07/08	27/08/09	15/12/09	29/12/10	04/01/10	05/07/10	01/12/10
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	234 296	153 048	92 821	112 685	112 685	130 592	338 055	58 055	13 055	338 055	288 055	238 055
Dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par:												
<i>Françoise Grand</i>	43 531	0	0	87 062	0	0	100 000	0	0	0	0	0
Point de départ d'exercice des options	03/07/06	03/07/06	31/12/07	23/02/08	03/01/08	09/07/08	27/08/09	15/12/09	29/12/10	04/01/10	05/07/10	01/12/10
Date d'expiration	-	03/07/10	-	23/02/10	-	09/07/10	27/08/11	15/12/11	29/12/12	04/01/12	05/07/12	01/12/12
Prix de souscription ou d'achat	7,55	8,62	8,62	1,89	1,89	2,20	1,90	1,97	3,50	1,90	2,23	3,08
Modalité d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions souscrites au	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre cumulé d'option de souscription ou d'achat d'action annulée ou caduque	-	-153 048	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Option de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	-	-	-	3 858	109 685	207 463	58 055	13 055	1 055	288 055	238 055	196 605

* Les plans de souscription d'option 1a, 1b et 1c (239 419 actions) ont été annulés et remplacés dans le courant de l'année 2008 par les plans 2 et 3 (239 419 actions souscrite).

En conséquence, le nombre de bons de souscription d'actions consentis en 2008 remplace celui attribué dans le plan 1a en date du 3 juillet 2006.

17.4 OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER ET L'ARTICLE 222-15-1 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Aucune opération de ce type n'a eu lieu au cours de l'exercice écoulé.

18. REMUNERATION DES AUDITEURS DE LA SOCIETE

Les rémunérations des auditeurs sur 2012 se répartissent comme suit :

Montants HT en milliers d'euros	Deloitte		Mazars		Autres	
	Montants (HT)		Montants (HT)		Montants (HT)	
	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)	2012 (3 mois)	2011 (12 mois)
Audit						
> Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	32,0	68,0	32,0	68,0	0,0	0,0
- Filiales intégrées globalement	0,0	0,0	17,0	25,0	17,0	25,0
<i>Filiales françaises</i>	0,0	0,0	17,0	25,0	17,0	25,0
<i>Filiales étrangères</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0
- Filiales intégrées globalement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total	32,0	68,0	49,0	95,0	17,0	25,0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
> Juridique, fiscal, social	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
> Autres	0,0	48,0	0,0	48,0	0,0	0,0
Sous-total	0,0	48,0	0,0	48,0	0,0	0,0
TOTAL	32,0	116,0	49,0	143,0	17,0	25,0

19. ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Dans un contexte de complexité croissante des téléphones impliquant un nombre d'acteurs de plus en plus élevé, le Groupe s'attache à développer ses investissements sur les seuls éléments perçus par les utilisateurs comme apportant le plus de valeur ajoutée (design, interface utilisateur, application de services). En fonction des segments visés et des fonctionnalités ou services proposés, il établit des partenariats avec les différents fournisseurs de technologie existant sur le marché. A cet effet, il mène une veille technologique active sur les fonctions différenciantes qui pourraient être utilisées dans le cadre de ses projets.

Lorsqu'il souhaite développer spécifiquement un concept ou une brique, le Groupe gère le développement de manière interne et peut être amené à en confier l'exécution à des tiers spécialisés, puis dépose les brevets qui peuvent éventuellement en découler ou travaille en partenariat avec des laboratoires extérieurs qui sont alors les propriétaires de la technologie et la donne en licence au Groupe.

Grâce à sa relation établie avec ces laboratoires et à sa propre veille technologique, le Groupe étudie de manière permanente de nouveaux développements qui pourront être utilisés sur les téléphones

mobiles ou les accessoires. Après s'être concentré sur la technologie « *Bluetooth* », le Groupe travaille actuellement sur des housses de téléphones 3G incorporant des amplificateurs d'antennes qui améliorent la couverture des réseaux 3G et sur des concepts de vêtements communicants en partenariat avec un opérateur télécom.

Indépendamment du développement de nouveaux concepts ou produits, soit de manière internalisée, soit en partenariat avec des tiers, le Groupe grâce à sa connaissance des technologies disponibles et sa proximité avec tous les acteurs du marché (tant en amont qu'en aval) intervient également auprès de fabricants ou sociétés de conception en tant que prescripteur de solutions techniques. C'est notamment le cas en matière de miniaturisation des produits et de définition de l'interface utilisateur.

20. DIVIDENDES

La Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

21. AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés, font apparaître un bénéfice de 1 145 milliers d'euros, que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte de report à nouveau, dont le montant s'élèvera, après affectation, à -93 083 milliers d'euros.

22. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L .225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Vous entendrez la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce qui va vous être présenté.

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice écoulé et dûment autorisées par votre Conseil de Surveillance, et qui sont relatées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Nous vous informons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales entrant dans le champ d'application de l'article L.225-86 du Code de commerce ont été communiqués aux membres du Directoire et aux Commissaires aux comptes conformément à l'article L.225-86 et suivants dudit Code.

C'est dans ces conditions que nous vous demandons d'approuver les résolutions qui vous sont proposées par votre Directoire.

23. CALENDRIER FINANCIER

L'Assemblée générale annuelle se réunira en septembre 2012.

24. ATTESTATION DE LA SOCIETE RELATIVE AU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Le Directoire

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

Délégation de compétence et de pouvoir en matière d'augmentation de capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce tel qu'issues de l'ordonnance 2004-604 du 24 juin 2004, vous trouverez également joint aux présentes, le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Directoire à la date des présentes dans le domaine des augmentations de capital.

Tableau récapitulatif des autorisations financières à la clôture de l'exercice 2012 :

TYPE D'EMISSION	Date autorisation	Échéances	Durée	Montant maximum	Utilisations 2012
Autorisations générales					
Programme de rachat des actions propres	23-mai-12	12-nov-13	18 mois	11 500 000 €	Non utilisée
Autorisations spécifiques en faveur des salariés et mandataires sociaux					
Options de souscription d'actions	19-mai-11	19-juil-14	38 mois	0,87% du capital	Non utilisée (1)
Actions gratuites	19-mai-11	19-juil-14	38 mois	0,66% du capital	(1)

(1) Le détail d'utilisation est fourni dans l'annexe aux comptes consolidés

Résultat financier des 5 derniers exercices

En Euros	2008 (12 mois)	2009 (12 mois)	2010 (12 mois)	2011 (12 mois)	2012 (3 mois)
Capital en fin d'exercice					
Capital social	2 284 939	2 284 939	2 287 115	2 287 115	2 287 115
Nombre d'actions ordinaires	22 849 390	22 849 390	22 871 155	22 871 155	22 871 155
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversation d'obligations					
- par droit de souscription					
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 965 150	4 942 351	6 178 580	3 177 794	575 675
Résultat avant impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations et provisions	-39 184 146	1 178 330	-17 866 634	-45 566 407	-518 217
Impôts sur les bénéfices	-4 206 359	-3 501 396	-6 812 491	-6 703 389	-1 414 890
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations et provisions	-39 746 567	1 339 655	-16 158 460	-40 590 801	1 145 050
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dot. aux amortis, dépréciations et provisions	-2	0	0	-2	0
Résultat après impôts, participation, dot. aux amortis., dépréciations et provisions	-2	0	-1	-2	0
Dividende attribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	15	17	24	17	17
Montant de la masse salariale	1 422 615	1 327 959	1 489 415	1 315 231	169 160
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres)	610 920	560 017	631 336	598 640	82 804

IV.- RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs,

La loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, qui a apporté des modifications au régime applicable aux sociétés anonymes, a notamment modifié l'article L. 225-68 du Code de commerce et introduit l'obligation pour le président du Conseil de Surveillance d'une société anonyme de rendre compte, dans un rapport joint au rapport de gestion du Directoire, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société ou dont la mise en œuvre est en cours.

L'article L. 225-68 du Code de commerce prévoit désormais que le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application dudit texte doit également présenter les principes et les règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux.

La loi du 3 juillet 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit des sociétés au droit communautaire et transposant la directive n° 2006/46/CE du 14 juin 2006 modifiant les directives sur les comptes annuels et les comptes consolidés a une nouvelle fois modifié les dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce. Cette loi exige que lorsqu'une société se réfère volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises, elle précise, dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le Gouvernement d'Entreprise, les dispositions de ce code qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été. Lorsque la société ne se réfère pas à un tel code de gouvernement d'entreprise, ce rapport doit indiquer les règles retenues en complément des exigences requises par la loi et expliquer les raisons pour lesquelles la société a décidé de n'appliquer aucune disposition de ce code de gouvernement d'entreprise.

Par ailleurs, l'AFEP et le MEDEF ont rendu public un ensemble de recommandations sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, destinées à guider l'action de leur comité des rémunérations. Ces recommandations ont par la suite été consolidées avec le rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003 et leurs recommandations de janvier 2007 sur les rémunérations des dirigeants des sociétés cotées pour constituer le « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de décembre 2008 (ci-après désigné le « Code AFEP-MEDEF »).

Le Gouvernement français a par ailleurs souhaité que les Conseils d'Administration ou de Surveillance des sociétés concernées adhèrent formellement à ces recommandations et veille à leur application rigoureuse.

La Société a publié le 17 février 2009, un communiqué précisant que :

« Le Conseil de Surveillance, lors de sa réunion du 20 janvier 2009, a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées. Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et note d'ores et déjà que ces recommandations correspondent à celles en vigueur au sein de la Société, sous réserve de celle relative au cumul d'un contrat de travail et d'un mandat social qui fera l'objet d'explications dans le cadre du rapport prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce (.../...) ».

Enfin, MiddleNext a publié en décembre 2009 un « code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites » ci-après désigné « le code MiddleNext ». Cette démarche propose aux valeurs moyennes et petites une alternative au code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées. En effet, certaines recommandations du code AFEP/MEDEF ne sont pas complètement adaptées à ces sociétés. Le code MiddleNext s'organise autour de 3 axes : le « pouvoir exécutif » (les dirigeants), le « pouvoir de surveillance » (les administrateurs) et le « pouvoir

souverain » (les actionnaires). Il est composé de recommandations et de points de vigilance dont le Conseil de Surveillance a pris connaissance.

La Société se réfère au Code MiddleNext dans le cadre de l'établissement du présent rapport depuis l'exercice clos le 31 décembre 2009. Le Code MiddleNext peut être consulté sur le site internet de MiddleNext (<http://www.middlenext.com>). Le présent rapport a été également établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations développés, ainsi que sur l'ensemble des politiques et procédures internes mises en place au sein de la Société.

Ce rapport a donc principalement pour objet de vous exposer :

- (i) les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012,
- (ii) les objectifs et procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, et leur suivi ;
- (iii) le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- (iv) les règles arrêtées par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux,
- (v) de préciser les recommandations du Code MiddleNext qui sont apparues inopportunes au regard des spécificités de la Société et, de justifier, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, les raisons pour lesquelles elles ont été écartées.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 23 mai 2012.

1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

1.1 Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

Rôle

Outre son rôle de contrôle résultant des dispositions légales applicables, le Conseil de Surveillance assiste le Directoire dans l'évaluation des projets stratégiques de la Société, notamment en matière de développement. Il examine, préalablement à leur mise en œuvre, les opérations significatives, les orientations de la Société, les acquisitions et cessions de participations susceptibles de modifier la structure du bilan de la Société. A cet effet, ses membres reçoivent périodiquement les principales données financières et d'activité leur permettant de suivre de manière précise les principales tendances et évolutions affectant la Société.

Le Conseil de Surveillance a, par ailleurs, la mission de désigner les dirigeants mandataires sociaux.

Les principales décisions leur sont par ailleurs soumises, soit pour information, soit pour autorisation préalable.

Les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance sont précisées dans un règlement intérieur qui a été approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa séance du 7 novembre 2005.

Information des membres du Conseil de Surveillance

L'ensemble des documents devant être mis à disposition des membres du Conseil de Surveillance l'ont été conformément à la réglementation.

En particulier, le Directoire présente un rapport d'activité sur les principaux projets en cours à chaque réunion du Conseil de Surveillance, ainsi qu'un résumé des résultats financiers trimestriels et estimés

fin d'année. Il propose aussi des présentations détaillées sur les opérations d'acquisition et les accords de partenariat stratégique.

Les communiqués de presse de la Société sont adressés aux membres du Conseil de Surveillance.

Afin de compléter leur information, les membres du Conseil de Surveillance disposent de la faculté de rencontrer les membres du Directoire.

Evaluation du Conseil de Surveillance

Le Code MiddleNext recommande qu'une fois par an, le Président du Conseil de Surveillance invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil et sur la préparation de ses travaux. Cette discussion doit être inscrite au procès-verbal de la séance.

Compte tenu du nombre réduit de ses membres, de l'exhaustivité des sujets traités ainsi que de l'habitude de ses membres à travailler ensemble et de débattre sur son fonctionnement, le Conseil considère que cette préconisation est remplie de manière informelle et qu'il n'est pas justifié de procéder à une évaluation formalisée.

1.2 Composition du Conseil de Surveillance

Au 31 mars 2012, le Conseil de surveillance est composé de 6 membres.

Erreur ! Liaison incorrecte.

Messieurs Alain Zagury, Patrick Choël, Jean-Louis Missika et Jean-Paul Boulan ont été renouvelés dans leurs fonctions suivant décision de l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2009.

Monsieur Jean-Michel Lebouvier et Monsieur Michel Cognet ont été nommés suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2009.

Monsieur François Bozon a été nommé suivant décision du Conseil de Surveillance du 1^{er} septembre 2011 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 27 février 2012, en remplacement de madame Shannon Fairbank, démissionnaire, pour la durée restante de son mandat.

Les membres du Conseil de surveillance ont tous été nommés pour quatre années, soit, compte tenu du changement de la date de clôture annuelle, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2013 qui se tiendra en 2013.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'au moins une action de la Société. Au 31 mars 2012, Monsieur Patrick Choël était propriétaire de 4 actions, messieurs Alain Zagury, Jean-Louis Missika, Jean-Paul Boulan, Jean Michel Lebouvier et François Bozon propriétaires de 1 action chacun.

Tous les membres du Conseil de Surveillance sont des membres indépendants au sens du code MiddleNext aux termes duquel un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

En conformité avec la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 visant à établir une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils de surveillance, la Société va faire ses meilleurs efforts pour mettre en place un dispositif aboutissant à un quota de 20% de femmes dans un délai de 3 ans et 40% de femmes dans un délai de 6 ans. A ce jour, le Conseil de Surveillance de la Société est constitué de 6 membres masculins.

Les membres du Conseil de Surveillance de la Société exercent également des fonctions d'administrateurs dans les sociétés suivantes :

Nom	Autres mandats et fonctions exercés actuellement	Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années
Alain Zagury	- Président-Directeur Général de ModeLabs SA - Directeur de ModeLabs Inc - Administrateur de Bigben Interactive S.A.	
Jean-Paul Boulan	- Administrateur de la société Malbec SA	- Gérant de la SARL JPB Gestion - Administrateur de la société Malbec SA - Gérant de la SARL JPB Gestion
Patrick Choël	- Administrateur des sociétés Parfums Christian Dior, Guerlain et Interparfums en France et Interparfums Inc USA - Président du conseil d'administration du Groupe SGD	- Administrateur des sociétés Parfums Loewe (Madrid), Benefit (San Francisco), Fresh (Boston) - Membre du Conseil de Surveillance de Bompont.
Jean-Michel Lebouvier	- Gérant de la société Shibumi Corporate Finance	
Jean-Louis Missika	- Président-Directeur général de Jean-Louis Missika SAS - Membre du Conseil d'Administration de Nakama - Membre du Conseil d'Administration de Technologues Culturels	- Membre du Conseil d'Administration de Iliad
François Bozon	- Administrateur de Bigben Interactive Belgium S.A.	- Administrateur de Bigben UK Holding Ltd

Le Conseil de Surveillance s'est réuni une fois sur l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2012 et clos le 31 mars 2012. Le taux de présence de ses membres a été de 83%.

1.3 Les Comités ad hoc du Conseil de Surveillance

Etant donné la taille de la Société, le Comité des Comptes, le Comité des Nominations et Rémunérations et le Comité stratégique ont été fusionnés au sein du Conseil de Surveillance à compter du second semestre 2009. Le Conseil de Surveillance assurera en séance plénière les fonctions qui auraient été dévolues à ces comités et en particulier au Comité d'Audit telles que décrites par l'article L823-19 du Code de commerce.

1.4 Les limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 2 du Code de commerce, certaines décisions doivent être soumises à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

- l'octroi de cautions, avals ou garanties ;
- la cession d'immeubles, de participations et la constitution de sûretés.

2. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIETE

Ce chapitre concerne la société mère ModeLabs Group SA ainsi que ses filiales intégrées dans les comptes consolidés.

2.1 Les objectifs du contrôle interne du Groupe

Définition

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes et procédures de contrôle, établis par le Directoire, le management et les autres membres du personnel, permettant une gestion rigoureuse de nos activités.

Les procédures de contrôle interne portent tant sur le cycle opérationnel que sur la fiabilité des éléments comptables et financiers mis à la disposition de la direction générale.

Elles ont pour objectif de :

- veiller à ce que les opérations du Groupe s'inscrivent dans le cadre défini par la réglementation applicable et par les organes sociaux du Groupe ;
- prévenir et maîtriser les zones de risques et les fraudes ou erreurs ;
- assurer une information fiable et en temps utile aux équipes de gestion et de direction de manière à permettre le pilotage opérationnel ;
- vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.

Le processus de contrôle interne s'élabore à partir de l'identification et de l'évaluation des risques internes et externes susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs du Groupe.

Limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs en matière de fiabilité des informations comptables et financières et d'élimination des risques. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système de contrôle interne liées en particulier aux incertitudes du monde extérieur et à des dysfonctionnements provenant d'une défaillance humaine ou d'une erreur.

2.2 Périmètre et champs d'application du contrôle interne

Depuis la cession de la société ModeLabs Manufacture et de ses filiales le 30 juin 2011, le groupe ModeLabs ne rassemble plus qu'une activité de distribution de téléphones mobiles et d'accessoires

Cette activité est constituée de sociétés de tailles diverses en France et à l'étranger.

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à la société mère ModeLabs Group ainsi qu'à l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation.

2.3 Les risques liés à l'activité de la Société

Les facteurs de risques et leur gestion par la Société sont décrits de manière détaillée dans le chapitre 6 du Document de Référence ainsi que dans le rapport de gestion du Directoire.

2.4 Les procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Compte tenu de la taille de la Société, le rôle de la direction et des principaux cadres dirigeants est prépondérant dans l'organisation du contrôle interne. Le principe de séparation des tâches, la documentation des procédures et la formalisation des contrôles s'opèrent conformément à un plan de mise en œuvre.

Les acteurs du contrôle interne

Si tous les collaborateurs contribuent au dispositif de contrôle interne, trois acteurs sont particulièrement impliqués:

- Le Conseil de Surveillance

En exerçant le contrôle permanent sur la gestion de la Société opérée par le Directoire, le Conseil de Surveillance est le premier acteur du contrôle interne de la Société.

- Le Comité de Direction

Il a pour mission de définir la politique d'entreprise permettant la réalisation des orientations stratégiques conclues avec le Conseil de Surveillance. Il est notamment en charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique de contrôle interne. Il a, par exemple, institué le processus de gestion de projets encadrant et régissant les activités de développement.

- La Direction Administrative et Financière

En tant que membre du Comité de Direction, la Direction Administrative et Financière assume la responsabilité de la mise en place du système de contrôle interne. Elle organise et coordonne les opérations de contrôles adaptés et nécessaires à la garantie d'une information financière fiable et disponible rapidement.

L'exercice du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne sont organisées autour des principaux processus clés de la société qui sont :

- La gestion financière, le plan et le budget

La fonction comptable et de gestion est placée sous l'autorité du Directeur Financier du Groupe qui:

- ✓ anime le plan d'affaires à 3 ans en liaison avec les principaux responsables opérationnels
- ✓ pilote le processus budgétaire et prévisionnel et participe à la fixation des objectifs quantitatifs, servant de base à l'évaluation des performances, qui sont ensuite confiés aux responsables opérationnels
- ✓ produit le reporting financier mensuel et les analyses nécessaires à la Direction Générale
- ✓ assure la production des comptes sociaux et consolidés : les comptes consolidés du Groupe sont élaborés selon les normes comptables internationales (IFRS), à partir des données comptables élaborées sous le responsabilité des dirigeants des entités opérationnelles. Ces comptes locaux font l'objet de revues par les auditeurs. Les principaux sujets touchant au rapport financier font l'objet de procédures spécifiques.

Celles-ci incluent notamment le test régulier de la valeur des actifs détenus par la Société. Les comptes consolidés du Groupe sont publiés semestriellement. Ils sont audités annuellement et font l'objet d'une revue limitée semestrielle, telle que prévue par les obligations légales.

- ✓ met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables du Groupe,
- ✓ identifie et réalise les évolutions nécessaires aux systèmes d'information comptables et de gestion

- Le développement des projets

Le développement des projets suit un processus d'autorisations déclinées en plusieurs jalons en fonction du degré d'avancement du projet, des risques estimés et des calculs de rentabilité prévisionnelle régulièrement mis à jour. Ce processus est contrôlé par le Comité de Direction.

- La supply-chain

La Société est dotée d'un système informatique intégré qui gère l'ensemble de la chaîne depuis l'approvisionnement des produits jusqu'à la facturation des clients.

Les achats sont assurés par le service sourcing, dédié, seul habilité à passer les commandes. Le calcul des propositions d'approvisionnements est généré automatiquement à partir d'une modélisation prenant en compte les caractéristiques des produits.

Les réceptions de produits sont assurées par le service logistique.

La procédure de mise en paiement est contrôlée par la comptabilité fournisseur.

Le suivi du stock est assuré en temps « réel » grâce aux états d'inventaire permanent. Les réceptions de marchandises et sorties de produits incrémentent automatiquement les mouvements de stock.

Les stocks sont parallèlement contrôlés par des inventaires tournants réguliers et exhaustifs une fois par an.

La facturation des clients est intégralement automatisée à partir des préparations de commande des clients effectuées. Elle est générée informatiquement à chaque émission des bons de livraison.

- La gestion des ressources humaines

Les recrutements sont proposés par les responsables et validés par un membre du Comité de Direction.

L'établissement de la paie est sous-traité à une société externe sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière. Cette société assure le traitement des bulletins de paie et garantit l'application de la réglementation sociale. Les bulletins sont ensuite contrôlés et envoyés aux salariés par la Société.

La Société a également recours aux services d'experts externes. Pour garantir un niveau de qualité et de fiabilité suffisant, la Société externalise certaines tâches pour lesquelles elle estime que la charge financière que représenterait la constitution et le maintien d'équipes internes spécialisées à même de délivrer une qualité de service identique est trop importante. Dans ce cas, la Société s'adresse à des tiers disposant d'une expérience et d'une notoriété établie. Elle assure un suivi des prestations réalisées par ces tiers au travers d'une interaction régulière entre un responsable interne et le prestataire de services.

Tel est le cas pour les aspects suivants :

- Etablissement de la paie

La production des bulletins de paie est externalisée à une société spécialisée.

- Suivi juridique et droit social

La Société fait appel à des cabinets d'avocats pour la rédaction de ses contrats commerciaux ou négociations de prises de participation. Le suivi juridique est assuré par un cabinet spécialisé.

2.5 Actions menées en 2012 et plan d'actions 2012/2013

Le Groupe a poursuivi sur l'exercice 2012, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, ses actions entreprises en 2011 en matière de contrôle interne et notamment travaillé l'amélioration de la qualité, de la rapidité et de la disponibilité de l'information comptable et de gestion. Par ailleurs, le Groupe a mis en place un EDI concernant l'automatisation et l'industrialisation des flux avec des partenaires stratégiques afin de fiabiliser les processus. Enfin, le processus de gestion bancaire a été amélioré et sécurisé avec la mise en place de l'outil « Net cash » permettant la consultation des comptes, la télétransmission des règlements et la réalisation des rapprochements bancaires.

Dans la continuité de cette démarche vers un renforcement continu de son dispositif de contrôle interne, la Société a pour objectif sur l'exercice 2012/2013 :

- L'amélioration du délai de disponibilité du reporting mensuel tout en veillant à la qualité et la sincérité de l'information financière ;
- Le développement de nouveaux axes analytiques afin d'améliorer les calculs de rentabilité ;
- Le renforcement des procédures de contrôle d'engagements d'achats ;
- La gestion rigoureuse et efficace des principaux risques et le suivi des contraintes réglementaires ;

L'amélioration du reporting de suivi juridique.

3. SUIVI DU PROCESSUS D'ELABORATION DE L'INFORMATION FINANCIERE

Le Conseil de Surveillance exerce un suivi du processus d'élaboration de l'information financière :

- en amont dans le cadre de la revue des prévisions budgétaires,
- durant l'élaboration de l'information financière par le biais de la présentation par la Direction Administrative et Financière
 - ✓ des résultats provisoires,
 - ✓ de la revue du référentiel comptable appliqué au sein du Groupe,
 - ✓ à la revue de l'ensemble de la documentation financière destinée à être mise à disposition des actionnaires,
- en revoyant les commentaires des contrôleurs légaux sur le déroulement de leurs travaux et leurs conclusions.

4. PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTES NATURES

4.1 Principes et règles applicables aux membres du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance fixe la rémunération des membres du Conseil de Surveillance.

4.2 Principes et règles applicables aux membres du Directoire

Le Conseil de Surveillance fixe la rémunération des membres du Directoire.

4.3 Situation de cumul d'un contrat de travail et d'un mandat de dirigeant social

Le Code MiddleNext ne préconise aucune interdiction de cumul d'un contrat de travail avec un mandat social de Président, PDG, Président du Directoire, etc. Le Conseil de Surveillance est libre d'apprécier l'opportunité d'autoriser ou non le cumul du contrat de travail avec un mandat social.

Suite à la démission de monsieur Stéphane Bohbot de son poste de président du Directoire et de son poste de Directeur Technique, le groupe ne présente plus de situation de cumul de contrat de travail et de mandat de dirigeant social.

5. MODALITES PARTICULIERES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

Le droit d'assister à ces assemblées, de voter par correspondance ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du 7^{ème} alinéa de l'article L. 228-1 du Code de Commerce, au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de commerce, en annexe au formulaire de vote à distance ou par procuration, ou encore à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédent l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir, ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, peut à tout moment, céder tout ou partie de ses actions.

Cependant, si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant la date fixée pour cette assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide, ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité, teneur de compte notifie la cession à la Société ou à son mandataire, et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

6. PUBLICATION DES INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 9 du Code de commerce, nous vous informons que les informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposées au Chapitre 8 du rapport de gestion du Directoire

Monsieur Alain Zagury

Président du Conseil de Surveillance

V.- RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons ci-après conformément aux dispositions prévues à l'article L.225-197-4 du Code de commerce, un rapport vous informant des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 22 mars 2006 a autorisé le Directoire à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société [et des filiales de celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-197-1 du Code de commerce] dans la limite de 234.296 actions gratuites.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 4 juin 2007 a autorisé le Directoire à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société [et des filiales de celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-197-1 du Code de commerce] dans la limite de 112.685 actions gratuites.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 22 mai 2008 a autorisé le Directoire à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société [et des filiales de celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-197-1 du Code de commerce] dans la limite de 338.055 actions gratuites.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 19 mai 2011 a autorisé le Directoire à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société [et des filiales de celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-197-1 du Code de commerce] dans la limite de 150.000 actions gratuites.

Les conditions d'attribution de ces actions ont été adoptées par le Directoire le 3 juillet 2006 pour l'exercice 2006 le 1er juin 2007 pour l'exercice 2007, le 3 janvier 2008 pour l'exercice 2008, le 27 août 2009 pour l'exercice 2009 et le 29 décembre 2010 pour l'exercice 2010. Aucune attribution n'a été effectuée sur l'exercice 2011 et sur l'exercice clos au 31 mars 2012. Au 31 mars 2012, 574.296 actions gratuites ont été attribuées par la Société en cumulé.

1. Actions attribuées aux mandataires sociaux

Nous vous indiquons ci-après le nombre et la valeur des actions qui, durant l'année écoulée et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires sociaux de la Société tant par la Société que par les sociétés qui sont liées à celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce ou par les sociétés contrôlées appartenant au périmètre de consolidation au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce en raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent :

1.1- Actions attribuées aux mandataires sociaux de la société au titre des fonctions exercées dans la Société

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la Société au titre de fonctions exercées dans les sociétés contrôlées par la Société.

1.2- Actions attribuées aux mandataires sociaux de la Société au titre des fonctions exercées dans les sociétés contrôlées

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la Société au titre de fonctions exercées dans les sociétés contrôlées par la Société.

2. Actions attribuées aux dix premiers salariés non mandataires sociaux

2.1- Actions attribuées en cours d'exercice

Nous vous rendons compte également du nombre d'actions gratuites qui, durant l'année écoulée ont été attribuées gratuitement tant par la Société que par les sociétés qui sont liées à celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce :

Aucune action gratuite n'a été attribuée durant l'année écoulée aux dix premiers salariés non mandataires sociaux des sociétés liées.

Le Directoire

VI.- RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons ci-après conformément aux dispositions prévues à l'article L.225-184 du Code de commerce, un rapport vous informant des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.255-186 du Code de commerce.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 22 novembre 2005 a autorisé le Directoire à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions réservées aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce, permettant chacune de souscrire à une action de la Société, dans la limite d'un montant maximum de 338.055 options.

Les conditions d'attribution de ces options ont été adoptées par le Directoire les 3 juillet 2006 pour l'exercice 2006, le 1^{er} juin 2007 pour l'exercice 2007. Au 31 décembre 2007, 239.419 options de souscription avaient été attribuées. Elles ont été remplacées au cours de l'exercice 2008 par le même nombre de nouvelles options de souscription, soit 239.419 options de souscription selon les modalités décrites ci-après.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 4 juin 2007 a autorisé le Directoire à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions réservées aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce, permettant chacune de souscrire à une action de la Société, dans la limite d'un montant maximum de 112.685 options en remplacement partiellement du plan précédent (1a, 1b, 1c).

Les conditions d'attribution de ces options ont été adoptées par le Directoire les 23 février 2008 pour l'exercice 2008. Au 31 décembre 2009, 108.827 options de souscription avaient été attribuées, dont 108.827 sont exerçables à la date du présent rapport.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date 22 mai 2008 a autorisé le Directoire à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions réservées aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce, permettant chacune de souscrire à une action de la Société, dans la limite d'un montant maximum de 338.055 options en remplacement partiellement du plan précédent (1a, 1b, 1c).

Les conditions d'attribution de ces options ont été adoptées par le Directoire le 4 janvier 2010 pour l'exercice 2010. Au 31 décembre 2010, 141.450 options de souscription avaient été attribuées, dont 0 sont exerçables à la date du présent rapport.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date 19 mai 2011 a autorisé le Directoire à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions réservées aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce, permettant chacune de souscrire à une action de la Société, dans la limite d'un montant maximum de 200.000 options.

Aucune attribution d'option n'a été opérée sur l'exercice 2011 et sur l'exercice clos au 31 mars 2012.

Au total, au 31 mars 2012, 380.869 options de souscription ont été attribuées et 239.419 sont exerçables à la date du présent rapport.

1.- Options attribuées aux mandataires sociaux

1.1 Options consenties en cours d'exercice

Nous vous informons qu'au 31 mars 2012, aucune option n'a été consentie aux mandataires sociaux visés ci-dessus.

1.2 Options levées en cours d'exercice

Nous vous informons qu'au 31 mars 2012, aucune action n'a été souscrite par les mandataires sociaux visés ci-dessus au titre des options qu'ils détiennent.

2. Options attribuées aux dix premiers salariés non mandataires sociaux

2.1 Options consenties en cours d'exercice

Nous vous informons qu'au 31 mars 2012, aucune action n'a été consentie aux dix premiers salariés non mandataires sociaux.

2.2 Options levées en cours d'exercice

Nous vous informons qu'au 31 mars 2012, aucune action n'a été souscrite par les salariés visés ci-dessus au titre des options qu'ils détiennent.

Le Directoire

VII.- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE MODELABS GROUP

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Modelabs Group et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 28 juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Deloitte & Associés

Pierre SARDET

Laurent HALFON